

2009

Analyse du fleau de la guerre civile à travers quand on refuse on dit non d'Ahmadou Kourouma

Ndizeye, Nuru

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1821>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE
FRANCAISES

ANALYSE DU FLEAU DE LA GUERRE CIVILE A TRAVERS
***QUAND ON REFUSE ON DIT NON* D'AHMADOU KOUROUMA**

Par
Nuru NDIZEYE

Sous la direction de :

Pr. Juvénal NGORWANUBUSA

Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention
du grade de Licencié en Langue et
Littérature Françaises

Bujumbura, février 2009

DEDICACE

A Feu MPINGA Saleh,

A Marguerite MUKASONI,

A mes frères,

A NTWARI Muhammad,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, qu'il nous soit permis d'exprimer nos sentiments de gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Nos remerciements vont tout d'abord à tous les Professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines plus particulièrement à ceux du Département des Langue et Littérature Françaises pour la formation tant humaine qu'intellectuelle dont ils nous ont fait bénéficier.

Nous pensons plus particulièrement à Feu Nicolas BUCABUSHAKA qui, malgré sa détermination à guider nos premiers pas de chercheur, n'a pas pu voir le couronnement de ses efforts. Que la terre lui soit légère.

Nos remerciements vont également au Professeur Juvénal NGORWANUBUSA qui a poursuivi la direction de ce travail. La pertinence de ses conseils méthodologiques et sa rigueur scientifique nous ont été d'une grande utilité.

Nos sentiments de gratitude vont ensuite à Feu notre père et à notre mère qui se sont donné corps et âme pour nous soutenir, nous leur disons merci.

Que tous nos éducateurs, de l'école primaire à l'Université du Burundi soient rassurés de nos sentiments de gratitude.

A nos frères, pour leur amour et leur soutien, à toute notre famille et à tous nos amis; qu'ils trouvent dans ces lignes l'expression de notre reconnaissance.

Enfin, à toutes les personnes qui, de près ou de loin ont participé à l'élaboration de ce travail, nous témoignons nos sincères remerciements.

RESUME

KOUROUMA est, comme les autres écrivains, un auteur dont la production littéraire est liée à l'histoire et à l'actualité socio-politique du continent africain. Il a lutté pour la libération effective de ce dernier. En ceci AHMADOU KOUROUMA répond à la volonté de bien de ses collègues : WOLE SOYINKA qui souhaite que l'écrivain soit véritablement un homme engagé.

Dans *QUAND ON REFUSE ON DIT NON*, KOUROUMA nous trace un virulent réquisitoire contre les pouvoirs africains et leur fonctionnement. A travers le personnage de BIRAHIMA, KOUROUMA s'interroge sur le rôle du politicien africain qui ne se préoccupe pas du sort de son peuple. Dans une analyse sur les raisons et les origines du conflit dit tribal, l'auteur ne peut se détourner de l'attrait historique et des misères du continent africain d'une part et de la Côte d'Ivoire d'autre part.

Ensuite, KOUROUMA nous trace les raisons de l'échec du processus de démocratisation, œuvre des politiciens africains, et ses conséquences qui sont la disparition, l'horreur et la mort que subit la population africaine.

Enfin, KOUROUMA, à travers ce roman, surmonte le problème littéraire en adoptant le français de l'esthétique négro-africain. Il traduit les préoccupations socio-culturelles de l'africain dans une langue originale à travers laquelle la France et l'Afrique trouvent leur compte.

0. INTRODUCTION

Depuis que l'Afrique est au contact avec le monde extérieur, une série de malheurs s'est abattue sur son peuple. C'est un interminable chemin de croix qui commençait. L'esclavage fut le premier de ces malheurs. Il a emporté avec lui hommes et femmes valides dont l'état de santé était enviable et qui pouvaient servir remarquablement ce pauvre continent. Ceux qui ont pu atteindre le sol américain y ont subi un traitement inhumain.

Le colonialisme s'installe dès le XIXème siècle, l'Occident, au faîte de sa gloire, a envahi l'Afrique pour exploiter ses richesses humaines et naturelles. Le joug de la colonisation pèse pendant longtemps sur le continent des Africains. Ce n'est qu'après la 2^{ème} Guerre Mondiale que les rares intellectuels dont disposait l'Afrique se décident à combattre la colonisation. Ils y parviennent au prix de maints sacrifices et les pays africains accèdent alors à leurs indépendances.

Malheureusement, l'espoir fondé sur l'acquisition des indépendances est vite déçu. Les nombreux dirigeants s'identifient immédiatement au colonisateur et le peuple demeure dans son malheur doublé de misère. Des régimes dictatoriaux ayant à leur tête des tyrans s'enracinent. Le sort du peuple depuis l'esclavage jusqu'à nos jours reste le même.

C'est pourquoi les écrivains africains dénoncent d'une part certains maux liés à la colonisation et d'autre part, font le tableau satirique de nouveaux pouvoirs africains qui ont adopté l'attitude de l'ancien colonisateur comme nous le dit Jingiri ACHIRIGA :

« *L'individu est privé de toute liberté. L'indépendance est venue, mais les prisons et les détentions sans procès de l'époque coloniale demeurent* »¹.

Les régimes africains s'étant substitués aux colonisateurs, la lutte des intellectuels continue. Les écrivains négro-africains ne lâchent pas la plume. Ils se mettent à dénoncer les exactions subies par le peuple.

Sur le plan thématique, ces écrivains critiquent les sociétés africaines d'après les indépendances. Poètes, dramaturges, romanciers et intellectuels de tout genre se sont penchés sur ce thème. Les travaux de René Dumont, *l'Afrique noir est mal partie* et *l'Afrique étranglée* soulignent assez l'aspect dramatique du continent africain au lendemain de ses indépendances.

Après une période relative courte d'espoirs fous où tout semblait possible, le désenchantement s'installa dans la classe populaire. Un regard très critique se porta sur les nouvelles sociétés africaines et leur fonctionnement stigmatisant leurs injustices et leurs échecs. On s'observe sans complaisance, souvent même de façon impitoyable.

Les écrivains africains, à travers leurs œuvres, se bousculent pour témoigner des drames du continent. Parmi eux, il y a Ahmadou Kourouma, écrivain ivoirien, dont l'une de ses œuvres *Quand on refuse on dit non*² fait l'objet de notre étude.

Ahmadou Kourouma est un écrivain si bien connu que nous n'avons pas tellement besoin de nous attarder sur sa présentation ; mais rappelons en passant

¹ ACHIRIGA, J. ; *Les révoltes des romanciers noirs de langue française*, Ottawa, Ed. Naaman, 1973, p.240

² KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, roman, Seuil, 2004.

que l'ouvrage qui a permis à beaucoup de gens d'avoir une idée sur lui est *Les Soleils des indépendances*, un roman publié en 1968 aux éditions du Seuil. Dans la suite, il a donné d'autres romans ; *Monnaie, outrages et défi*, *En attendant le vote des bêtes sauvages* publiés respectivement en 1990 et en 1998 aux éditions Seuil, *Tongnatigui* ou *Le diseur de vérité*, pièce jouée à Abidjan en 2002.

Si nous avons choisi de travailler sur cette littérature qui se situe dans le cadre perpétuel du désenchantement, c'est que ladite littérature parle des problèmes du moment, des scènes qui nous sont connues, des situations que nous avons vécues ou vivons. Le roman intitulé *Quand on refuse on dit non* qui nous occupe est une illustration de la situation qui prévaut dans beaucoup de pays africains en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Sa parution récente permet d'observer la véracité des faits et nous stimule plus.

Ainsi, l'état socio-politique de l'Afrique actuelle pousse l'auteur à révéler les exactions que les politiciens et leurs miliciens font subir au peuple. Le roman se présente comme un pamphlet dirigé contre les politiciens africains, source des malheurs que connaissent leurs peuples.

Quand on refuse on dit non nous a intrigué par son penchant historique ; il nous plonge dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une histoire romancée, inspirée par des faits réels, pouvant être pris en charge par les historiens. Pertinent parce qu'historique, le roman fascine également par l'actualité qu'il véhicule.

Ahmadou Kourouma montre dans ce roman les atrocités de la guerre et ses effets sur le peuple. Il souligne entre autres la cruauté des politiciens africains qui se servent du peuple comme moyen de satisfaire leurs intérêts.

Enfin, du fait de sa parution récente, il n'existe pas encore à l'Université du Burundi un travail de recherche sur ce roman.

Comme les structures textuelles tiennent compte du contexte social, nous allons appliquer, pour aborder l'étude de ce roman, la méthode sociocritique. En effet, *Quand on refuse on dit non* met en scène une situation bien précise qui nous montre l'Afrique et sa population pendant ces guerres civiles que nous vivons et dont nous entendons parler ici et là.

Notre travail s'effectuera en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons découvrir les raisons et les origines de la guerre civile en Côte d'Ivoire et la part des politiciens dans la gestion de cette crise.

Dans le deuxième chapitre, notre étude portera sur les débuts de la démocratie et de son échec. Nous montrerons ensuite combien les dirigeants africains spéculent sur leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt de son peuple.

Quand au troisième chapitre, il se penchera sur le style de Kourouma. Les techniques utilisées méritent un intérêt dans la mesure où elles permettent de détecter certaines réalités.

Enfin, avec tout ce parcours, nous espérons que nous serons parvenu à montrer à travers la littérature les méfaits de la guerre civile sur le peuple africain.

CHAPITRE I. LES RAISONS ET LES ORIGINES DU CONFLIT TRIBAL EN COTE D'IVOIRE

Sur le bandeau de son livre posthume, le regard naguère si rieur de KOUROUMA s'est chargé d'une profonde tristesse. Et dès ses premières phrases, ce roman fort romanesque révèle l'origine de ce désespoir : le fléau de la guerre civile, que l'on dit « tribale », s'est répandu jusqu'en Côte d'Ivoire sous l'effet d'une « *invention lexicale, nouveau mensonge plus pernicieux que tous les autres : l'ivoirité* »³.

I.1. Présentation de l'oeuvre

Après le succès de *Allah n'est pas obligé*⁴, Ahmadou Kourouma travaillait à l'écriture d'un nouveau roman lorsque la mort l'a frappé le 11 décembre 2003 à Lyon.

Le texte que mettent en librairie, le 27 août 2004 les éditions du Seuil et qui sera publié en septembre de la même année, est loin d'être achevé. Kourouma comme dans ses livres précédents, inscrit *Quand on refuse on dit non* dans une perspective politique précise. Celle-ci consiste à expliciter la tragédie actuelle de la Côte d'Ivoire.

Le roman se présente comme une suite à *Allah n'est pas obligé*. On y retrouve Birahima, l'enfant-soldat des guerres civiles de Sierra-Leone et du Liberia, de retour dans son pays natal à la fin de 2002. Pour fuir la répression qui s'abat au Sud sur les gens du Nord, il prend la route de Bouaké, en zone rebelle, en compagnie d'une jeune femme du nom de Fanta.

³ Jeune Afrique l'Intelligent n°2275-2276 du 15 au 28 août 2004, article : La pépite de Dominique Metaillet.

⁴ KOUROUMA, A., *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000, Prix Renaudot, 2000.

Chemin faisant, celle-ci entreprend de faire l'éducation de son jeune compagnon Birahima en lui racontant l'histoire de leur pays mais à cause de son ignorance, il utilise ses dictionnaires et son magnéscope pour mieux comprendre les explications de Fanta et à chaque pause il dit : « *J'ai tout compris et j'ai tout enregistré.* »⁵

Le texte est parcouru de scènes macabres d'assassinats et de règlements de compte entre les Ivoiriens eux-mêmes. Le peuple ivoirien est voué à une guerre atroce dont les investigateurs sont les politiciens à la tête du pays. Le premier président ivoirien Félix Houphout-Boigny meurt laissant un pays sans successeur et Henri Konan Bédié qui se croit investi au fauteuil présidentiel est en conflit avec Alassane Ouattara, ce dernier étant considéré comme non ivoirien, par conséquent illégitime à la magistrature suprême. Puis vient le général Guëi qui renverse Bédié et tout cela dans un climat de violence.

Ensuite, Guëi organise des élections et fait confiance à Laurent Gbagbo mais ce dernier le trahit et se proclame président sous la garde des militaires français. Guëi commande aux gendarmes de défendre l'ordre à tout prix et ces derniers massacrent plutôt les opposants de Gbagbo et les jettent dans les dépotoirs de Yopougon qu'on a appelé le charnier de Yopougon.

Une fois au palais, Gbagbo a conscience que son élection n'a pas été ni facile ni régulière et entreprend de réconcilier les Ivoiriens. Il fait juger les responsables du charnier de Yopougon. Ensuite, il organise un forum de réconciliation. Au cours de plusieurs jours de débat public, chaque parti put exposer ce qu'il pensait de la Côte d'ivoire meurtrie. Le forum aboutit à des conclusions courageuses de quatre principaux leaders les plus en vue : le président Gbagbo, Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et le général Guëi.

⁵ KOUROUMA A., Quand on refuse on dit non ; p.47.

Un gouvernement d'union nationale auquel participaient tous les partis importants du pays fut constitué.

Mais beaucoup de questions n'avaient pas reçu de réponses. La discrimination ethnique à l'égard des gens du Nord continuait. De nombreux militaires du Nord en fuite après les divers complots restaient réfugiés, surtout au Burkina Faso, les responsables du charnier de Youpougon n'avaient pas été châtiés comme ils le méritaient.

Pourtant, après le coup d'Etat et l'élection rocambolesque, un semblant de calme commençait à s'établir qui fut bouleversé par l'assassinat de Balla Keita un ancien ministre d'Houphouët-Boigny devenu bras droit de Guëi.

Et l'auteur de *Quand on refuse on dit non* meurt sans avoir achevé son roman et sans avoir vu la fin de la crise ivoirienne qui, d'ailleurs n'est pas encore terminée au moment où nous écrivons ces lignes.

I.2. La régionalisation de la guerre

L'apparition d'un mouvement insurgé de l'Ouest dans la crise ivoirienne à l'automne 2002 et la forte présence de combattants libériens dans cette zone soulignent une série de conflits civils qui ont déchiré le Libéria depuis 1989 et la Sierra Leone depuis 1991 comme le souligne ici Birahama, notre héros, sous des airs d'innocence et d'ignorance :

« Après les guerres tribales du Libéria et de Sierra-Leone, je croyais que c'était le comble. Non, le bordel dans la merde au carré continue. Me voilà perdu et vagabondant dans les massacres et les charniers barbares de la Côte d'Ivoire »⁶.

La fin de la guerre froide n'a pas marqué le terme des guerres civiles en Afrique, mais dans bien des cas, ces guerres inter ou transétatiques sont intimement liées à des conflits civils, avec lesquels elles forment système. On peut, en effet, parler de conflits basés sur le système de coups d'Etat où un homme politique entraîne tout un peuple dans une guerre dont il ne comprend même pas très bien la cause. Comme dans le roman qui fait l'objet de notre étude, la notion d'ethnie est le fer de lance qu'utilisent les politiciens pour arriver à leurs fins.

Ces conflits s'intensifient et les parties qui s'affrontent ne maîtrisent plus les enjeux de la lutte et les objectifs poursuivis. Un tel déchaînement de violences armées rend extrêmement complexes les logiques des acteurs, obscurcit le jeu d'alliances qui peuvent paraître, quelquefois, sans logique.

Par exemple, la guerre en République Démocratique du Congo, elle-même produite par l'exportation du conflit non-terminé au Rwanda après le génocide, est une très bonne illustration de cette situation.

Tel semble être aussi le cas des crises qui ont éclaté en Afrique de l'Ouest, notamment en Sierra-Leone et en Côte d'Ivoire dont il est question dans notre travail, après le déclenchement de la guerre au Libéria.

⁶ KOUROUMA (Ahmadou), *Quand on refuse on dit non*, p.14.

I.3. Les problèmes de succession

I.3.1. L'après Houphouët-Boigny

Depuis la disparition du « vieux » le 07 décembre 1993, la Côte d'Ivoire est traversée de soubresauts, de convulsions socio-politiques, dont la guerre déclenchée le 09 septembre 2002 n'a peut-être, été que le paroxysme. Et l'on pourra se demander comment on n'a pas su prévenir ce conflit, ou encore pourquoi l'héritage s'est-il désagrégé.

Des interrogations existentielles qui démontrent à l'envi que le poumon économique de la sous-région ouest-africaine qu'est la Côte d'Ivoire est réellement à la croisée des chemins. Et qu'il faudra une rupture épistémologique pour démentir Marcel Amondji qui déclarait, péremptoire :

« De quelque façon que s'opéra son départ, Houphouët-Boigny ne laissera à la société ivoirienne que des problèmes non résolus, y compris le problème de succession qui, néanmoins, n'est pas le plus difficile »⁷.

On peut dire que pour l'heure, les faits lui donnent raison. Pourvu que cela ne dure plus. Pourvu surtout que les Ivoiriens retrouvent leur lucidité pour ne pas dépecer davantage la Côte d'Ivoire.

La force de l'action de Félix Houphouët-Boigny fut de placer l'unité de tous les Ivoiriens au centre de son combat politique, du Rassemblement démocratique africain (RDA) dont le premier mot de la devise est « union », une union malmenée, ballottée dans tous les sens car lui-même, comme président, et

⁷ Journal de l'Afrique en expansion : Le Magazine d'un continent en mouvement n°352, Paris, Ed. Gideppe, janvier 1998, p.5.

voyant la mort proche, n'avait pas su préparer sa succession comme cela a été le cas au Sénégal avec Abdou Diouf succédant à Léopold Sédar Senghor.

En effet, à la veille de la mort de Houphouët-Boigny, trois hommes s'acharnent pour récupérer le fauteuil présidentiel. Voici ce que nous dit le narrateur du roman :

« Le général Guëi se lança dans une opération suicidaire de conquête de pouvoir à tout prix (...). Il fit voter la constitution qui lui seyait. Il écarte systématiquement tous les candidats qui pouvaient constituer l'ombre d'un succès éventuel contre lui à l'élection présidentielle. D'abord Ouattara, bête noire de Bédié, mais aussi tous les candidats du vieux Parti démocratique de Houphouët-Boigny »⁸.

Les analystes reconnaissent unanimement que les dieux sont tombés sur la tête de la Côte d'Ivoire avec cette guerre absurde qui met aux prises les Ivoiriens comme nous le confie ici un journaliste qui a travaillé au Rwanda, en République démocratique du Congo et en Somalie, et qui sait, par conséquent, de quoi il parle: *« A Abidjan, on lit la haine dans les yeux des gens »⁹* alors que Houphouët-Boigny Dia, devenu Félix Houphouët-Boigny s'est attelé, des décennies durant, à forger un sentiment de fraternité entre tous les Ivoiriens.

I.3.2. La part de Félix Houphouët-Boigny dans la crise ivoirienne

On accuse Houphouët-Boigny d'être à l'origine du conflit ivoirien et c'est le cas de Frédéric Grah Mel. Ce dernier, de surcroît le seul ivoirien à avoir entrepris des études et des recherches sérieuses sur Félix Houphouët-Boigny, donne sa sentence :

⁸ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.117.

⁹ Journal de l'Afrique en expansion, op.cit., .6.

« Je peux comprendre qu'on accuse Houphouët-Boigny d'être comptable de la crise actuelle dans notre pays. Deux faits semblent désigner sa responsabilité directe : la politique d'ouverture de la Côte d'Ivoire qui a provoqué l'afflux massif et incontrôlé d'une population étrangère considérable, et la nomination, à la fin de sa vie, d'un premier ministre (Alassane Ouattara) inconnu sur l'échiquier national et qui, pour beaucoup, ne devait pas exprimer d'ambition au-delà du poste où il devait être appelé à servir »¹⁰.

Une question se pose alors : Houphouët-Boigny est-il responsable de la crise que connaît en ce moment son pays ? L'accusation a été plusieurs fois lancée par certains dignitaires du pouvoir actuel. La plus virulente fut celle de Mamadou Koulibaly, Président de l'Assemblée nationale, qui, dans un article paru dans le quotidien *Le Temps* du 02 juin 2003 écrivait que : Houphouët-Boigny n'a pas jugé utile de défendre la nationalité ivoirienne et n'a pas été capable de résoudre le problème de la propriété foncière ». Avant de conclure : *« Les germes de la rébellion se trouvent dans l'houphouëtisme »¹¹.*

A l'occasion du Xème anniversaire du décès du premier président ivoirien en 2003, un éditorial d'un journal proche du régime du Front Populaire Ivoirien (F.P.I), le parti au pouvoir, a de nouveau accusé Félix Houphouët-Boigny d'être à l'origine de la guerre pour avoir introduit Alassane Ouattara dans le jeu politique ivoirien¹².

¹⁰ GRAH MEL, F., *Félix Houphouët-Boigny : Biographie*, Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, Tome I, p.45.

¹¹ *Le Temps*

¹² *Journal de l'Afrique en expansion : Le Magazine d'un continent en mouvement*, Paris, éd. Crideppe, janvier, 1998, p.7.

Les supporters du « vieux » rejettent en bloc les accusations portées par Mamadou Koulibaly contre l'ancien chef d'Etat. Ils rappellent volontiers que personne n'avait posé de problèmes concernant la nationalité, du temps de Félix Houphouët-Boigny et accusent Gbagbo d'être responsable de la crise en Côte d'Ivoire : « *Les Dioulas accusent Gbagbo de tous les maux du monde* »¹³, dit pour sa part le narrateur du roman qui fait l'objet de notre travail.

En tout état de cause, pour les défenseurs de Houphouët-Boigny, le génie d'un homme politique consiste à régler les contradictions de son temps. Houphouët-Boigny a réussi à régler celles de son temps pendant qu'il était au pouvoir. Il a fait en sorte qu'il n'y ait pas de guerre dans son pays. On ne peut donc pas le tenir pour responsable de la guerre qui s'est déclarée neuf ans après sa mort. Il appartient à ses successeurs de régler les contradictions de leur temps.

I.4. La corruption

I.4.1. La corruption en Afrique

Depuis fort peu, la corruption n'est plus un tabou. Pierre Péan en dit long dans son livre *l'Argent noir* qui date de 1988. Avant circulaient sous le manteau quelques articles dénonciateurs, quelques rumeurs bien informées et les plus obstinés à faire le scandale n'étaient pas les moins moralistes. On expliquait de haut que la corruption était la version africaine de la redistribution, l'expression d'une solidarité que l'Occident pourrait envier. A la limite, le cœur d'un humanisme bien compris.

En effet une meilleure connaissance des chiffres en jeu et de conséquences de détournements ont ébranlé ces balivernes. Quelques pièces distribuées en charité ne compensent pas l'argent dérobé et le mythe de Robin

¹³ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, Paris, éd. Seuil, 1004, p.82.

des Bois¹⁴ ou d'Arsène Lupin¹⁵ détresseurs de riches pour donner aux pauvres, ne s'applique pas à des chefs d'Etat ou à des ministres qui volent des pauvres pour placer leur argent en Suisse.

I.4.2. Qu'en est-il de la Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la majorité du travail est réalisé par les non-Ivoiriens. Des Burkinabés (dits Voltaïques) et des Maliens soignent les plantations, assurent les travaux difficiles; les Béninois sont domestiques et les Libanais remplacent progressivement les Dioulas dans le commerce. Les Français, enfin, contrôlent une partie du commerce « riche » et assurent encore une grande part des fonctions d'enseignement et même d'administration. Les Ivoiriens préfèrent les postes bureaucratiques et politiques, en s'attachant plus particulièrement à ceux qui offrent tant d'occasion de fraude : douane, police, contrôle de commerce, impôts, etc. Et ces derniers touchent peu et par conséquent sont tentés par la corruption.

Aux temps d'Houphouët-Boigny, la situation est désastreuse et les cadres ivoiriens l'avertissent du problème des salaires. Le président leur répond par d'amusants proverbes africains comme : « *On ne regarde pas dans la bouche de celui qui est chargé de décortiquer l'arachide* »¹⁶.

Ce proverbe signifie en quelque sorte qu'il faut se servir en catimini sur la matière qu'on a en mains et sur laquelle on travaille. Par ailleurs, on peut affirmer que ce fut le président lui-même qui donna le feu vert à son entourage d'user de la corruption afin de s'enrichir. Fanta l'affirme en ces termes :

¹⁴ Héros légendaire du Moyen Age.

¹⁵ Personnage de Maurice Leblanc.

¹⁶ KOUROUMA (Ahmadou), *Quand on refuse on dit non*, p.91.

« Depuis lors, cela continue. La corruption est devenue une constante de la société ivoirienne. Houphouët-Boigny l'a laissé s'établir. Parce qu'il est lui-même corrompu, corrupteur et dilapideur »¹⁷.

Les effets pervers de la corruption sont bien plus importants que la valeur des sommets détournés. A ce sujet, Pierre PEAN écrit ceci :

« Plus que la peste et le Sida, la corruption tue (...), elle est devenue un des facteurs essentiels du sous-développement (...) crime contre l'humanité, la famine endémique de huit cents millions d'humains, la misère de près de la moitié des habitants de notre planète (...) de trop nombreux chefs de bande dirigent leur pays sans souci aucun des populations qui y crèvent de faim (...) »¹⁸.

Revenons en Côte d'Ivoire. Trop de projets ne sont pris en considération que dans la mesure où ils peuvent rapporter. Le mal aurait été bien moindre si seulement l'argent ainsi obtenu avait été investi pour développer des productions d'intérêt général qui auraient procuré d'autres devises, équipé le pays, fourni des masses d'emplois. Mais ceci n'est pas le cas. Une grande partie est sortie du pays et Houphouët-Boigny lui-même le reconnaissait :

« Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse ? »¹⁹

¹⁷ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.92.

¹⁸ PEAN, op.cit., p.116.

¹⁹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.92.

I.4.3. Au sommet dans le gaspillage

Le régime Houphouët-Boigny fut responsable d'une effroyable misère qui ne cessait de s'aggraver, de Yopougon à Treichville (Abidjan) et aux villages les plus mal lotis.

Houphouët-Boigny décide un jour, de construire la réplique de la basilique de Saint-Pierre de Rome. Il prétend l'avoir fait construire à ses frais, mais il reste difficile de connaître les relations de sa cassette personnelle avec les fonds publics, selon notre héroïne Fanta :

« Ses obligations de dépensier, de dilapideur, étaient assurées en partie par trois sacs pleins d'argent que la caisse de stabilisation des produits agricoles lui fournissait chaque jour »²⁰.

A ce sujet, Nicole Laconte qualifie le régime politique de la Côte d'Ivoire « d'absolutisme à visage humain »²¹. Humain dit-elle, parce que sa méthode de répression n'est pas toujours sanguinaire.

En plus, *Le Monde* du 11 septembre 1990 rend compte de la consécration par Jean-Paul II de cette basilique dont l'anomalie culturelle (copie de l'époque de la Renaissance de Rome) est aussi énorme que la dépense financière, celle-ci étant estimée à une somme oscillant entre 0,8 à 1,5 milliards de francs français²².

Quelle est donc l'originalité de la corruption africaine qui la rend si insupportable ?

²⁰ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.94.

²¹ LACONTE, N., *Côte d'Ivoire, l'Après-Houphouët-Boigny*, Paris, Nord-Sud, Export Consultants, p.16.

²² DUMON, R., *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Ed. du Seuil, 1991, p.101.

Eric FOTTORINE, Christophe GUILLEMIN et Eric ORSENA dans leur livre *Besoin d'Afrique* nous répondent²³:

D'abord, l'ordre de grandeur: la fortune de Mobutu, par exemple, illégalement acquise et placée toute à l'étranger, dépassait le montant de la dette du Zaïre.

Ensuite, l'évasion: le fruit de la corruption gagne immédiatement la Suisse ou d'autres paradis fiscaux sans que la moindre part en soit investie dans le pays, à la différence des pays asiatiques.

I.5. L'ivoirité

I.5.1. La Côte d'Ivoire au péril d'ivoirité

Les successeurs de Félix Houphouët-Boigny avait peut-être commis une lourde faute politique en s'obstinant à vouloir exclure de la compétition à l'élection présidentielle qui allait suivre, Alassane Ouattara, leader de l'un des trois grands partis (le Rassemblement des Républicains, R.D.R.), sous prétexte qu'il ne serait pas ivoirien et, qui, plus est, en châtiant sévèrement ce même parti par l'incarcération de ses principaux dirigeants. Celui qui fut premier ministre du dernier gouvernement d'Houphouët-Boigny et un haut personnage des Fonds monétaire internationale avait manifestement, malgré la mise en cause de sa nationalité, une solide assise en Côte d'Ivoire. L'intérêt de Konan BEDIE à vouloir mettre le R.D.R. et son leader au ban de la nation, pour n'avoir à affronter que Laurent GBAGBO, le chef de l'autre grand parti de l'opposition (le Front Populaire Ivoirien, F.P.I), le discréditait certainement davantage qu'il ne lui apportait de surplus de popularité.

²³ FOTTORINE, E., GUILLEMIN, C. et ORSENA, E., *Besoin d'Afrique*, Paris, Ed. Fayard, 1992, p.16.

A propos de l'ivoirité, Henri-Konan Bédié a indiqué que « le législateur avait considéré comme essentiel, dans un pays accueillant sur son sol 35% de population étrangère, que le Président de la République soit incontestablement d'origine ivoirienne (...) »²⁴.

Le successeur d'Houphouët-Boigny avait cru qu'après le putsch lancé contre lui par le Général Guëi, qu'il serait soutenu après son appel à la résistance, parce qu'il croyait qu'il pouvait « comme par le passé bénéficier de l'adhésion, de la crainte ou de la passivité d'une majorité d'Ivoiriens »²⁵.

Mais la Côte d'Ivoire n'était précisément plus ce pays où un parti, né juste à la fin de la Seconde Guerre dans la mouvance communiste (Le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire, P.D.C.I), avait régné en maître à partir de l'Indépendance, et où Houphouët-Boigny avait longtemps pu réprimer ou intriguer pour faire taire les opposants et apaiser les sentiments.

Le multipartisme réapparaît alors après quarante années d'absence, en outre, le pays n'évoluait plus dans ce climat de croissance économique qui avait autorisé maints observateurs, durant deux décennies, à parler de « miracle ivoirien ».

Depuis 1980, le cacao, dont la Côte d'Ivoire était devenu le premier producteur mondial, subissait des chutes de prix régulières et l'Etat ivoirien ne pouvait plus remplir la fonction de fournisseur d'emplois. Et dans ces conditions, il n'était sans doute pas aisé de gagner en légitimité et, encore moins, en popularité. Mais Konan Bédié et une large fraction du P.D.C.I firent comme s'ils pouvaient continuer à pratiquer l'intrigue et la répression et asseoir leur pouvoir sur la crainte ou la passivité d'une majorité d'Ivoiriens.

²⁴ BEDIE, H.K., *Les chemins de ma vie*, Plon, Paris, 1999, p.42.

²⁵ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.103.

I.5.2. L'ivoirité comme affirmation nationale

Bédié avait contribué à la crispation grandissante de la vie politique ivoirienne au cours de l'année 1999 et ses erreurs permirent un coup d'Etat lancé contre lui par le général Guëi et permit aussitôt au R.D.R et à son leader de retrouver leur place dans la compétition politique. Cela permit de dépasser les querelles partisans et, surtout, de libérer le pays d'un climat de plus en plus délétère, qui tenait à l'énonciation formulée par quantité d'Ivoiriens qu'ils allaient tout droit vers une guerre civile : énonciation douloureuse et scandaleuse pour un pays qui avait échappé aux affres de beaucoup d'autres Etats africains depuis son indépendance.

Il s'était donc passé quelque chose de bien plus grave que la simple volonté du pouvoir en place d'éliminer Alassane Ouattara et son parti de la compétition électorale comme nous l'affirme notre héroïne Fanta :

« L'ivoirité permet surtout d'éloigner définitivement son adversaire politique en le taxant de Burkinabé »²⁶.

En l'espèce, il s'était produit que le dit pouvoir avait entrepris de se doter d'une nouvelle légitimité en proposant que la Côte d'Ivoire s'emploie à un travail de décliner fortement son identité dans le but apparent de s'auto-promouvoir comme une nation mature capable de s'appuyer sur son histoire et sa diversité culturelle pour affronter les défis de la modernité.

Dit comme cela, ce qui fut appelé « ivoirité » ou encore l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié²⁷, à la conception duquel œuvra un cercle influent d'universitaires et d'intellectuels, voulait

²⁶ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.107.

²⁷ Idem, p.107.

indiquer que la Côte d'Ivoire était résolument en train de franchir une étape décisive de son unité nationale.

Mais ce n'était là en réalité qu'une définition de surface propre à masquer de très pernicioeux ferments de division, car « l'ivoirité est le nationalisme étroit, raciste et xénophobe (...) » ainsi l'ivoirité, telle que qu'elle commença à servir de fondement légitime au pouvoir de Konan Bédié durant la campagne pour les élections générales, fut très précisément à l'origine de vives contestations du côté des principaux partis de l'opposition surtout au départ de ces rumeurs de guerre civile qui allèrent croissantes jusqu'à la survenue du coup d'Etat. Par conséquent cette idéologie de l'ivoirité « qui devenait la doctrine de l'Etat » comme l'affirme Fanta²⁸, et qui prétendait assez consensuellement œuvrer à l'unité du pays se transforma en son contraire.

D'abord, comme toute notion qui se fonde sur l'unité d'une collectivité humaine, l'ivoirité ne se conçoit que comme l'un des termes d'un rapport où « l'autre » désigna assez normalement les étrangers qui, pour une bonne partie d'entre eux, vivaient et travaillaient depuis fort longtemps en Côte d'Ivoire et qui, à leur manière, contribuaient à la bonne réputation du pays puisqu'ils représentaient le tiers de sa population et faisaient de la Côte d'Ivoire l'un des très rares Etats africains à accueillir autant d'immigrés. Et l'ivoirité ne leur facilitait pas la vie comme l'affirme encore Fanta :

« On ne peut prêcher l'ivoirité sans faire la chasse aux nombreux, aux très nombreux étrangers possédant de fausses et vraies cartes d'identité »²⁹.

²⁸ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.107.

²⁹ Idem, p.107.

Ces immigrés sont notamment des Voltaïques mais aussi quantité d'originaires du Sénégal, du Mali, du Ghana, etc.

Ces immigrés durent subir, au cours de l'histoire, bon nombre de répressions malgré le soutien du président Houphouët-Boigny. Par exemple, en 1966, lorsque le Président entreprit de proposer la double nationalité pour ces immigrés, le Parlement s'y opposa, ce qui laisse à penser que certains partisans de cette ivoirité étaient déjà à l'œuvre avant même que le terme ne fût inventé.

Ces ressentiments identitaires qui, manifestement, constituaient un fil important de l'histoire ivoirienne, prirent une tournure toute particulière en 1990, avec la dernière élection d'Houphouët-Boigny à la magistrature suprême. Pour la première fois, il affrontait un adversaire porté par un parti de l'opposition, le FPI, qui avait acquis, après une vague de manifestations et de grèves, une assez forte audience au sein de la population. Or, ce qui fut dit par ce parti et par d'autres à cette époque, c'est que cette ultime réélection d'Houphouët-Boigny était largement due au fait que le PDCI avait systématiquement organisé le vote des étrangers comme le dit Jean Pierre DOZON:

« D'une manière assez originale en effet, la plupart des étrangers, en l'occurrence des Africains qui n'avaient pas la nationalité ivoirienne mais étaient Burkinabés, Maliens, etc. votaient à toutes les élections. Ces derniers avaient été, en quelque sorte, les otages du pouvoir en place, n'ayant d'autre choix que de le soutenir puisqu'il leur permettait d'être des quasi-citoyens ivoiriens »³⁰.

³⁰ DOZON, J.P., *L'Etranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala et Orsatom, 1997, p.229.

Les relations entre populations du cru et allogènes- qui se multipliaient très libéralement par ce mot d'ordre prononcé jadis par Houphouët-Boigny que « *la terre appartient à celui qui la cultive* »³¹ ne furent pas toujours harmonieuses, provoquant ici et là des conflits d'intérêt entre les unes et les autres.

Autrement dit, ce « droit du sol » qui avait permis à quantité d'immigrants d'être des quasi-citoyens- à la fois parce que qu'ils participaient aux élections et parce qu'ils étaient des exploitants agricoles –fut mis en cause en 1990 car la dénonciation par le FPI du vote des étrangers servant d'otages à Houphouët-Boigny et au P.D.C.I, rejoignit ces idéologies d'autochtonie qui se faisaient de plus en plus jour dans le pays. Et l'ivoirité, telle qu'elle apparut avec l'installation au pouvoir de Konan Bédié, pouvait être, en effet, interprétée comme une habile stratégie pour se démarquer résolument des libéralités de Houphouët-Boigny.

I.5.3. L'ivoirité comme forme de redéfinition pernicieuse de la citoyenneté

Les enjeux économiques, fonciers, voire électoraux ont contribué certainement à l'élaboration de l'ivoirité.

Ainsi, la question de l'étranger nécessaire pour s'auto-définir ne concerna pas seulement les originaires du Burkina-Faso, du Mali ou d'autres pays voisins, mais aussi et peut-être surtout les membres à part entière de la communauté nationale et cela fut un vrai cauchemar comme le décrit ici Fanta :

³¹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.61.

« L'ivoirité imposait d'arracher les « fausses et vraies » cartes d'identités et de poursuivre les fonctionnaires qui les établissaient (...). Cette discrimination devint si sévère qu'il apparut pratiquement impossible à un ressortissant du Nord d'établir des actes d'état civil par les administrations. Beaucoup d'Ivoiriens du Nord devinrent des « sans papiers » dans leur propre pays »³².

L'on peut citer ici l'affaire Alassane Ouattara en l'occurrence la détermination obstinée de Konan Bédié à exclure le leader du R.D.R. de la compétition électorale au motif qu'il serait Burkinabé. Rappelons que Bédié avait fait voter par l'Assemblée une loi obligeant tout candidat à la magistrature suprême de fournir la preuve qu'il est ivoirien de sang, à savoir que ses deux parents sont nés effectivement en Côte d'Ivoire, mais cette loi basée sur le droit de sang allait déboucher sur une guerre civile.

Pour en mesurer les conséquences, il faut souligner ici le fait que ladite loi introduisit dans la Constitution ivoirienne une pratique de droit de sang qui trancha assez radicalement avec les pratiques de droit du sol du temps du règne d'Houphouët-Boigny. Bien qu'elle ne dut s'appliquer qu'au seul candidat à la présidence, à celui qui devait incarner la nation, elle eut cet effet immanquable, par identification à celui-ci, de redéfinir complètement la citoyenneté ivoirienne.

En effet, quantité d'Ivoiriens devenaient des citoyens de second rang dans la mesure même où ils ne pouvaient plus prétendre à la magistrature suprême : soit parce qu'ils étaient incapables de fournir la preuve que leurs parents étaient nés en Côte d'Ivoire, soit parce que leur père, leur mère ou les deux à la fois étaient effectivement nés ailleurs que sur le sol ivoirien.

³² KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, pp.108-109.

Concernant manifestement beaucoup d'individus, de tous milieux socioculturels et de toutes les conditions, compte tenu de l'ancienneté des migrations en Côte d'Ivoire, cette loi eut le pernicieux effet de s'adresser plus particulièrement aux gens du Nord ivoirien, soit un ensemble de populations car pour développer la Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny avait fait appel à ces derniers comme le dit ici le narrateur du roman :

« Il (Houphouët-Boigny) proclama haut et fort que la terre ivoirienne appartenait à l'Etat ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur. Les hommes accoururent de partout et surtout du Burkina voisin qui avait eu un temps un destin commun avec la Côte d'Ivoire »³³.

L'ivoirité fut aussi une forme de redéfinition pernicieuse de la citoyenneté. Ainsi, d'une apparente volonté d'affirmation nationale propre à mettre de l'ordre dans la citoyenneté, l'ivoirité, dès lors qu'elle s'érigea en loi, même pour ne concerner que l'origine du Président de la république, devint tout au contraire un ferment de division interne. Ce ferment en se fixant sur les gens du Nord, prit un tour fatalement régional et ethno-religieux en conduisant le R.D.R, parti de l'ancien premier ministre Ouattara-qui se voulait d'abord un parti politique du centre droit, susceptible d'attirer des Ivoiriens de toutes origines- à recruter principalement au sein du monde « dioula ».

A sa manière, par conséquent, l'ivoirité fut singulièrement performative en poussant le R.D.R à s'identifier au monde qui n'avait pas apparemment toutes les qualités requises pour se dire pleinement ivoirien.

³³ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.86.

I.5.4. L'ivoirité comme ethno-nationalisme

L'ivoirité n'a pas seulement fonctionné sur ce monde de relégation des gens du nord. Car pour s'autoriser à instaurer de la loi et du pouvoir un droit du sang il lui fallait en quelque sorte un ancrage grâce auquel elle pouvait idéalement s'incarner et mesurer les qualités ivoiriennes des uns et des autres. C'est ici que l'on retrouve plus largement une telle notion dans un aspect de création idéologique émanant de Konan Bédié et d'un cercle d'universitaire et d'intellectuels car comme l'a affirmé Fanta :

« Bédié fit sienne l'idéologie de l'ivoirité. L'ivoirité est le nationalisme étroit raciste et xénophobe qui naît dans tous les pays de grande immigration soumis au chômage, Partout, c'est une idéologie prêchée par des intellectuels marginaux et qui est adapté par une couche marginale de la population »³⁴.

Bédié et son cercle d'intellectuels considéraient que *« le bon ancrage de l'ivoirité résidait dans un monde socioculturel revêtu d'un caractère d'exemplarité »³⁵.*

Il s'agissait en l'occurrence d'un monde baoulé implanté au Sud et dont sont originaires Bédié et la plupart de ses thuriféraires. A les suivre dans leurs écrits et dans leurs divers groupes de réflexions, cet ensemble ethnique représentait le modèle de l'ivoirité.

La principale conséquence de cette idéologie fut que cette même idéologie de l'ivoirité eut cet effet de compromettre la vocation nationale du

³⁴ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.107.

³⁵ MEMEL-FOTE, H., *Un mythe politique des Akan en Côte d'Ivoire : Les sens de l'Etat*, Paris, l'Harmattan, 1995, p.47.

FPI et d'amener ce dernier parti à n'être que le représentant d'une fraction particulière de la population ivoirienne.

L'ivoirité fut donc une dangereuse entreprise d'ethnisation et représentait d'une certaine manière le legs laissé par le régime d'Houphouët-Boigny car comme l'atteste J.M. LOUCOU :

« Depuis l'indépendance, Houphouët-Boigny à travers sa propre personne et à travers la composition de nombreux gouvernements qu'il fit et défit, avait une sorte de souveraineté akan et plus spécialement baoulé au cœur du fonctionnement de l'Etat ivoirien »³⁶.

L'ivoirité donc, représentait une nette rupture en ce qu'elle avait mis en cause la politique très libérale de Houphouët-Boigny en faveur des étrangers.

I.5.5. L'ivoirité maintenant

L'ivoirité n'a pas eu le temps de parachever son ouvrage. Bédié, déchu, fit des appels à la guerre civile mais la population ivoirienne sut très dignement rester sourde malgré les avantages de plus en plus nets qu'était en train de prendre une partie d'elle-même.

³⁶ LOUCOU, J.N, *Aux origines du parti démocratique en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ed. « Histoire », 1977, p.142.

CHAPITRE II. L'ECHEC DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION

Après les indépendances, l'espoir des Africains est vite déçu. Les nouveaux dirigeants succèdent aux colonisateurs, s'identifient à eux et le peuple demeure dans la misère. Les nouveaux dictateurs exploitent le peuple plus qu'ils ne le servent. Avec la venue de la démocratie en Afrique, le sort des Africains reste le même, la lutte des intellectuels continue, les écrivains négro-africains ne lâchent pas la plume et dénoncent les exactions subies par le peuple. Les dirigeants africains font de la démocratie une couverture pour atteindre leurs objectifs au détriment du peuple qu'ils devraient libérer. A ce sujet, Ahmadou Kourouma tient à se prononcer dans le roman qui fait l'objet de notre étude.

D'aucuns savent qu'actuellement presque toute l'Afrique semble être un champ de bataille. La quasi-totalité de ce continent est ravagée par des guerres civiles. Les politiciens enclenchent et déclenchent des guerres civiles ici et là au détriment de l'intérêt national. Ils se servent du peuple comme moyen, comme pont et bouclier dans le combat qui leur permet de satisfaire leurs intérêts personnels. Les politiciens, à l'aide des miliciens armés, font subir des exactions au peuple africain et sont responsables de la situation qui prévaut en Afrique.

II.1. La démocratie en Afrique

II.1.1. Définition

L'idée démocratique s'appuie sur le principe que l'autorité appelée à régir la vie collective repose sur l'ensemble des individus composant la

collectivité : « Gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple »³⁷. Selon la formule d'Abraham Lincoln, la démocratie permet aux gouvernés de contrôler et d'influencer les gouvernants³⁸.

La démocratie est donc un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même sans l'intermédiaire d'un organe représentatif ou par représentation interposée.

II.1.2. Les obstacles historiques à la démocratie

a. L'inégalité sociale

Contrairement à ce qui a été souvent affirmé, les sociétés africaines anciennes, même les plus lignagères étaient profondément inégalitaires. L'inégalité était d'abord intrinsèque à la famille elle-même : les aînés gouvernaient ; les cadets mais surtout les femmes et les esclaves travaillaient et obéissaient. Certes les cadets deviendraient les aînés, mais beaucoup étaient les cadets sociaux plus que biologiques. Dans les sociétés les plus anciennes existaient des lignages aînés, des lignages maîtres et au sein de ces lignages des branches destinées à régner comme les Bétés qui se réclament les premiers occupants de la Côte d'Ivoire donc destinés à régner³⁹.

b. Le consensus

Le consensus est un principe contraire à la démocratie. Le consensus s'oppose à l'individu, l'individu est, depuis des siècles une expérience forgée par l'Occident, il est à la base du concept de démocratie. La collectivité est connue comme un ensemble d'individus, que chacun, de façon personnelle,

³⁷ Nouveau Larousse encyclopédique, Paris, Fernand Nathan, 1984, p.645.

³⁸ Idem, p.647.

³⁹ Quand on refuse, on dit non, p.16.

individuelle, accepte volontairement de faire partie. La volonté publique, exercice de la démocratie, devient alors l'expression de la somme des volontés individuelles librement exprimées. Une définition célèbre contenue dans la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen est exemplaire à cet égard : « la liberté d'un individu s'arrête là où commence la liberté d'autrui »⁴⁰.

Au contraire, en Afrique, les anthropologues et les historiens ont insisté sur le non-être social de l'individu en tant que tel : la personne n'existerait que parce qu'elle fait partie de son ensemble d'appartenance (lignage, confrérie, etc.). A en juger par les propos du narrateur parlant des problèmes rencontrés lors de la pénétration des Français en Afrique lors de la colonisation :

« Ils se heurtent à une résistance farouche des Gouros, des Baoulés et des Atties. Surtout au Nord, ils ont affaire à Samory, le « Napoléon de la savane »⁴¹.

Le consensus, pratique africaine, s'il en fut, est l'adhésion collective et sans exception apparent de l'ensemble du groupe à un seul homme, le chef. La démocratie est juste l'opposé : c'est l'acception individuelle, librement consentie, de chacun des individus de se plier à l'avis de la majorité et d'accepter de s'y soumettre par décision volontaire, consciente et personnelle. On touche là du doigt un facteur clef de la spécificité du concept de démocratie, par opposition à toute forme de pouvoir.

⁴⁰ KOUROUMA, A., Quand on refuse on dit non, p.58

⁴¹ Ibidem.

c. Les croyances

Les sociétés africaines de l'époque précoloniale étaient politiquement organisées et leur politique était intimement redevable à leur environnement religieux, écologique, etc. On en arrivait même à diviniser une personne suite à ses prouesses :

« Le nom d'Houphouët-Boigny, lié à la suppression des travaux forcés, fit de lui un homme-dieu au Nord de la Côte, dans l'actuel Burkina et dans le Niger. Dans la cosmogonie de certaines sectes de l'époque, Houphouët-Boigny et de Gaulle figurèrent parmi les dieux »⁴².

Mais la politique a cessé d'être une affaire divine pour devenir celle des hommes, la politique est une activité publique, nationale, qui n'a d'ailleurs pas fait partie de la « bibliothèque coloniale » sinon au cours des toutes dernières années de la colonisation, après le début des années 1950.

La politique repose ainsi sur le respect des volontés individuelles exprimées par le droit de vote et n'a plus rien à voir avec des pouvoirs surnaturels. C'est pourquoi la démocratie interdit par définition toute interférence, acceptée comme telle, avec les forces occultes. Elle implique, donc exige la séparation de fait des pouvoirs politiques et religieux. C'est un modèle construit par des hommes pour des hommes, excluant toute forme de référence à un soi-disant ordre naturel des choses, plus encore un ordre surnaturel.

Inégalité, consensus et croyances, clefs du pouvoir dans l'Afrique ancienne, sont donc, indubitablement, des principes défavorables à un passage sans heurts à la démocratie.

⁴² KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.72.

II.1.3 La politique coloniale face à la démocratie

La période coloniale ne fut pas non plus favorable à une percée démocratique. L'influence coloniale transforma le milieu, bouleversa les mentalités et fut inductrice de pratiques politique et sociale spécifiques qui développent encore aujourd'hui leurs effets ne serait-ce que dans la désacralisation du pouvoir. On sait à quel point le chef blanc détrônant du pouvoir le chef traditionnel, incarna l'autocratie métropolitaine. Le rapport d'inégalité entre citoyen métropolitain et sujet était affirmé dans tous les domaines : législatif et exécutif réservé au pouvoir blanc et judiciaire, marqué par le code de l'indigénat.

Il est probable que le modèle du pouvoir absolu-civil ou militaire-d'un certain nombre de dictateurs africains récents ou actuels doit beaucoup à l'héritage colonial qu'au pouvoir somme toute modérateur du chef précolonial car, à en juger par les propos du narrateurs :

« La colonisation, dès ces premiers jours, ne tolérait plus que les Blancs se mêlent aux nègres. Les nouvelles règles renforcèrent la séparation, la poussant jusqu'au comptoir des boutiques. Chaque boutique séparait en deux parties le comptoir où Blancs et Noirs devaient s'arrêter pour faire leurs emplettes »⁴³.

Le chef traditionnel avait souvent pour tâche de maintenir l'équilibre entre les différents groupes sociaux qu'il régentait, plutôt que d'exercer une volonté personnelle.

Néanmoins, malgré le barrage de la censure et de la police, des interférences politiques se sont produites avec les systèmes démocratiques

⁴³ Kourouma, A, *Quand on refuse on dit non*, p.70

internes des métropoles, ne serait-ce que par le biais de l'école-pour ceux qui ont pu en bénéficier-et de la culture. La christianisation a aussi joué son rôle : Malgré les liens des missionnaires avec le pouvoir, ces derniers ne pouvaient se confondre avec lui, la séparation de l'Eglise et de l'Etat étant du côté français plus rigoureuse en Afrique qu'en métropole, notamment dans le domaine éducatif.

II.2. Les nouveaux dirigeants face à la démocratie

L'accession à l'indépendance des pays africains a vu naître des régimes qui se sont révélés être des dictatures. Celles-ci ne pourront être éradiquées que par la démocratisation. Actuellement, en effet, dans beaucoup de pays africains, les élections s'organisent pour mettre en place des institutions démocratiquement élues. Mais l'expérience montre très souvent que beaucoup de dirigeants ne veulent pas céder le bâton de commandement. Ils recourent, dans la plupart des cas à des moyens malhonnêtes tels que le trucage des élections pour se maintenir au pouvoir. Comme le relate le narrateur dans le cadre des élections de Gbagbo :

« L'élection fut entachée de beaucoup d'irrégularités, dont des fraudes massives »⁴⁴.

La guerre éclate suite aux élections qui avaient opposé deux partis. Celui qui est au pouvoir censé les avoir gagnées, les a déclarées alors démocratiques et transparentes alors que les parties adverses les juge truquées.

Ceux qui sont au pouvoir refusent de céder la place parce qu'ils spéculent sur les avantages personnels à en tirer, de même que celui qui se lance dans la politique. C'est ainsi que les guerres renaissent et se pérennisent pour continuer

⁴⁴ KOUROUMA, *Quand on refuse on dit non*, p.118

à ensanglanter le pauvre continent plus que les autres. A ce sujet, Murawiec fait un constat :

« La guerre comme moyen de régler les antagonismes qu'aucun mécanisme ne permet de conclure par voie de compromis, continuera d'ensanglanter l'Afrique. La misère continuera de causer de vastes migrations. L'Afrique est le théâtre d'une longue crise de stabilisation, une guerre de trente ans et plus, déclarée par aucun mais pratiquée par tous »⁴⁵.

La situation de crise se consolide en Afrique. Le peuple continue à en souffrir alors que les bénéficiaires jouent chacun son rôle pour pérenniser cette situation désastreuse.

II.2.1. Les préoccupations des dirigeants

Le dirigeant, dans un régime démocratique, oriente son combat sur le terrain des idées et des projets de société, dresse de nouveaux plans, met au point une nouvelle stratégie et se lance à nouveau dans la campagne.

Or, le pouvoir au lieu d'orienter ses actions vers un développement communautaire et le bien-être du citoyen mais hélas, il se préoccupe de ses avantages. Les chefs d'Etat cherchent une armée pour se protéger d'éventuels attentats, qui peuvent être commandités par des éléments issus de la société ou de l'opposition contre la personne qui détient le pouvoir.

⁴⁵ MURAWIEC, L., *La guerre au XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2000, p.38.

L'éventualité de l'attentat contre le détenteur du pouvoir n'est jamais à exclure y compris dans les régimes à vieille tradition démocratique. Pour une grande partie de l'opposition, l'homme qui détient le pouvoir n'est plus un homme comme les autres, d'où ces milliers de mains qui se tendent vers lui lorsque il prend un bain de foule. C'est moins pour le saluer que pour simplement le toucher, toucher la main d'un être « exceptionnel ». Le dirigeant lui-même finit par y croire et Houphouët-Boigny en est l'exemple :

« De réussite en réussite, Houphouët-Boigny, principal artisan de ce développement, finit par se croire un prophète, voire un dieu. Dans certaines sectes ivoiriennes, Houphouët-Boigny faisait partie du panthéon »⁴⁶.

La société n'est pas uniquement constituée d'éléments sains. Elle comporte également des membres plus ou moins déséquilibrés dont certains entendent se faire une place dans l'histoire par un geste spectaculaire : l'attentat contre un être « exceptionnel » qui peut être un chef d'Etat prestigieux. Par conséquent, il convient donc au dirigeant de mettre en place un système perfectionné de sécurité capable de protéger la personne qui incarne les institutions, parfois même cette sécurité rapprochée est assurée par des éléments de nationalité étrangère, importés à grands frais.

II.2.2. Le pouvoir comme affaire familiale

A travers la sécurité personnelle d'un responsable, c'est la sécurité du régime qui est visée. Vue sous cet angle, elle devient l'affaire personnelle de tout un clan, de toute une ethnie, de toute une tribu. En effet, le pouvoir en Afrique, c'est dans une certaine mesure la propriété d'une tribu, d'une ethnie, celle dont l'un des membres est au pouvoir. Chaque ressortissant de la tribu se

⁴⁶ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.90.

croit investi d'une mission : assurer à son niveau, comme les autres membres de la tribu, la sécurité de ce patrimoine. Pour parvenir à la magistrature suprême en Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara doit s'introduire dans la famille Boigny pour se faire membre de celle-ci. Il doit se faire passer pour un Baoulé comme Houphouët-Boigny mais ce dernier a besoin d'un homme de son ethnie pour lui succéder :

« Le « vieux » a besoin pour lui succéder d'un corrompu comme lui. Bédié, qui est de son ethnie correspond bien à cette exigence »⁴⁷.

La tribu s'érige ainsi en une forteresse impénétrable. Pas un seul poste de responsabilité, aussi modeste soit-il, occupé par un citoyen n'appartenant pas à la tribu qui ne se soit doublé par un membre de celle-ci. Cette précaution est systématiquement observée par ce qui est du personnel du commandement, de l'armée, de la sûreté nationale. Chaque membre de la tribu, où qu'il se trouve, se considère comme l'œil et l'oreille du pouvoir qui en aucune manière ne doit se retrouver entre d'autres mains. Et si une telle éventualité devait se présenter, tout serait mis en œuvre, y compris éventuellement l'usage de la force, pour qu'il revienne à la « source ».

II.2.3. L'accumulation des richesses

Les nouveaux dirigeants ont besoin d'un minimum de stabilité pour réaliser leurs projets de société. Plusieurs d'entre eux ont cru que le parti unique était le moyen le plus sûr, sinon le seul qui puisse assurer cette stabilité. Cette stabilité garantit la continuité dans la réalisation du programme d'action des dirigeants : ce serait trop demander à un membre de gouvernement fraîchement nommé, qui sait qu'il est là que pour quatre ou six mois au maximum, de

⁴⁷ *Quand on refuse on dit non*, p.103.

maîtriser le secteur dont il devient le premier responsable. Non seulement, il n'aura pas le temps de prendre connaissance des dossiers du département qu'il doit animer, mais surtout il ne se préoccupera que de sa prochaine traversée du désert qu'il sait imminente et inévitable. S'il a la possibilité de se servir en prévision de ces lendemains qui ne chantent guère, il n'hésitera pas un instant. C'est dire l'importance capitale que revête le choix des hommes.

Comme le relate ici le narrateur parlant d'Houphouët-Boigny :

« Dès qu'il eut le pouvoir, tous ses proches et amis, devinrent des milliardaires. Il se mit à faire des investissements dans la propriété familiale. Le terroir ancestral fut érigé de palais orientaux dignes de Mile et Une Nuits. Tout autour, apparurent des plantations, des exploitations immenses qu'une demi-journée de voiture ne permettait pas de parcourir en totalité »⁴⁸

Le fait d'être au pouvoir est une occasion d'être à l'abri du besoin. Le dirigeant prend sur le gâteau national. Il ne veut pas partager avec ses compatriotes et s'approprie le bien public. Dès lors qu'on se voit dirigeant, on se croit libre. Et quelques fois même, c'est le dirigeant, aveuglé par son pouvoir, qui se vante de ses mérites de dilapideur, croyant être à l'abri du jugement. C'est l'exemple d'Houphouët-Boigny qui déclarait cyniquement le 27 avril 1987 dans *Fraternité Matin* :

« Les gens s'étonnent que j'aime l'or, c'est parce que je suis né dedans (...), j'ai des biens à l'étranger. Mais ce ne sont pas les biens de la Côte d'Ivoire. Quel homme sérieux dans ce monde qui ne place une partie de ses biens en Suisse »⁴⁹.

⁴⁸ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, pp.92-93.

⁴⁹ *Fraternité matin*, quotidien, Abidjan, 2001, p.12.

A la lecture de ce passage, Houphouët-Boigny est considéré comme un excellent spéculateur et on se demanderait comment il peut honnêtement critiquer les spéculateurs internationaux d'avoir ruiné son pays alors qu'il fait lui-même partie de leur famille.

II.3. Les débuts de la démocratie en Côte d'Ivoire

Né sur les fora de la Grèce antique, le mot « démocratie » a acquis un droit de cité dans toutes les langues. Les problèmes qu'il soulève ont toujours été au cœur de la lutte des classes et des partis. Chaque époque leur a donné un caractère nouveau et une acuité accrue. De nos jours, ils donnent lieu à des batailles et à des affrontements idéologiques acharnés.

Actuels, les problèmes de la démocratie le sont particulièrement dans les sociétés africaines où ils concernent plus d'un millier d'êtres humains. Il s'agit aussi de l'organisation politique future de l'humanité entière.

Les événements se succèdent à des allures très différentes selon chacun des pays africains. Un processus est bloqué un jour et, d'un coup, débloqué le lendemain par le bon vouloir du prince poussé et bousculé, il est vrai, par son peuple.

Les pays qui semblaient « bien partis » sur la voie de la démocratie en 1990 se sont révélés être des traînants et leurs dirigeants sans scrupules étaient décidés à ne lâcher prise à moins d'y être forcés et contraints.

Partout, le train de la démocratie est mal engagé et la voie ne conduit peut-être pas où l'on pense. La violence est au rendez-vous, en tout cas, à chaque station intermédiaire avant l'arrivée au but.

Il en est ainsi de la Côte d'Ivoire, pays jadis parmi les mieux dotés de l'Afrique qui, cahin-caha emprunte la voie de la démocratie.

Houphouët-Boigny, sous la pression de la rue instaure le multipartisme le 30 avril 1990, permettant du coup vingt-neuf partis politiques d'opposition de se constituer librement. Hélas, il est très rare en Afrique de quitter le pouvoir facilement pour l'une ou l'autre raison. Il est terriblement malade, vieux, et déclare toujours tenir le pays sous son contrôle. Il est au pouvoir depuis plus de trente ans mais fait tout son possible pour défavoriser ses concurrents qui n'ont pas les moyens de lui tenir tête et s'il est vaincu, il va truquer les élections pour qu'elles tournent à sa faveur.

Si le régime ivoirien a concédé au multipartisme, il reste fortement dominé par le parti au pouvoir, le PDCI-RDA, qui bénéficie de beaucoup d'avantages : accès aux médias, biens meubles et immeubles, ... Seul candidat de l'opposition à l'élection présidentielle face au président sortant, Laurent Gbagbo a pu voir lui-même combien le PDCI entendait se maintenir au pouvoir car les conséquences furent néfastes.

Houphouët-Boigny, qui était très riche a usé de son pouvoir charismatique et n'entendait pas céder le pouvoir. Mais à cause de sa vieillesse et de sa faiblesse physique, il prépara sa succession : c'est Bédié, successeur prévu depuis toujours qui doit recueillir la « manne »⁵⁰. Mais une farouche opposition l'attend en cours de route.

⁵⁰ *Quand on refuse on dit non*, p.102.

II.3.1. L'opposition

Le 07 décembre 1993, Houphouët-Boigny meurt et laisse derrière lui une lutte farouche entre deux prétendants héritiers et sa succession s'avère difficile :

« Houphouët-Boigny meurt le 7 décembre (...). Bédié, à juste raison, estime que le juridisme pointilleux de Ouattara couvre un coup d'Etat constitutionnel. Il se fait accompagner par des gendarmes armés, se présente à la télévision et se proclame deuxième président de la Côte d'Ivoire »⁵¹.

Après ce coup de force, Bédié prépare les élections. Son but est d'éliminer Alassane Ouattara, son opposant de poids.

Hélas, les partis politiques en opposition ressemblent à deux ennemis hantés par la haine, la concurrence et la jalousie. Ils sont prêts à s'insulter, à se diaboliser voire à s'entretuer.

Ils vont même jusqu'à enseigner la haine, la corruption et l'autodestruction.

Le peuple, qui est docile et surtout à majorité analphabète ne parvient pas, parfois, à distinguer le bien du mal et les politiciens usent de cette faiblesse pour le manipuler à leur guise. Ce peuple voit les intellectuels comme des dieux infailibles détenant le savoir et la vérité. C'est pour cette raison que deux partis en opposition s'appuient sur ce peuple pour parvenir à leurs intérêts en apprenant aux gens à se distinguer sur base tribale ou régionale. Quelqu'un d'une autre tribu est automatiquement un ennemi qu'il faut combattre et si possible éliminer.

⁵¹ Idem, p.115.

En 1995, Henri Konan Bédié modifie le code électoral pour interdire à Alassane Ouattara de se présenter au scrutin présidentiel. Le retour de ce dernier à Abidjan, après sa démission du FMI, son élection à la tête du RDR et l'annonce officielle de sa candidature à l'élection présidentielle affole Bédié et les dirigeants du PDCI. On lui dénie donc la nationalité ivoirienne lui reprochant une ascendance burkinabé, l'accusant du coup de l'usage de faux papiers d'identité ivoirienne, lui qui fut premier ministre pendant longtemps sous le régime du défunt président :

« Quand on prépare les élections et qu'on est président, se faire élire est un jeu d'enfant. Bédié succéda par les urnes à Houphouët-Boigny comme deuxième président élu »⁵².

Ce sont des élections marquées par les questions régionales et religieuses, une lutte pour le contrôle du pouvoir entre nordistes musulmans et sudistes catholiques, une campagne xénophobe qui sévissait depuis peu sur l'ensemble du territoire ivoirien et qui créait une tension inquiétante.

II.3.2. Un dirigeant sans expérience

« Démocratie », « liberté » voilà le slogan actuel des dirigeants africains. Ce sont là les mots qui font vivre les politiciens africains et leurs familles et beaucoup d'entre eux se lancent dans la politique sans toutefois en avoir les dons.

Bédié manque d'inspiration et crée des projets de société sans but précis. Il vise ses intérêts particuliers et se met à diviser le peuple qui, au départ était uni et partageait le même sort, essaie de créer une petite différence qui n'est

⁵² *Quand on refuse on dit non*, p.105.

même pas sensible entre le peuple pour déclarer ses derniers différents les uns des autres en instaurant l'ivoirité :

« En réalité, tout lui était acquis, tout était naturel pour Bédié. Depuis trente ans, on l'avait préparé à succéder et il succédait. Comme si la Côte d'Ivoire était un royaume millénaire, une seule tribu, sa tribu de Baoulés »⁵³.

II.3.3. Un mandat présidentiel écourté

Après un affrontement rapide et discret avec Alassane Ouattara, le seul premier ministre nommé par Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié se présente aux élections présidentielles du 22 octobre 1995 et l'emporte avec 95% des suffrages exprimés, n'ayant pas de sérieux adversaires.

En effet les deux seuls mouvements d'opposition importants le Front Populaire Ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo et le Rassemblement des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara ont appelé au boycott du scrutin. Le FPI et le RDR entendent protester contre un code électoral destiné à éliminer de la compétition pour la présidence l'ancien Premier ministre ivoirien, qui se trouvait en réserve de la scène politique comme directeur-adjoint du FMI.

Le scrutin d'octobre 1995 est précédé de violentes manifestations qui font plus d'une vingtaine de morts. Pour avoir refusé d'engager l'armée dans le maintien de l'ordre, le général Guëi, alors chef d'Etat-major, est limogé.

Ne tenant aucun compte des réalités nationales qui devaient le conduire à engager le dialogue avec les opposants pour maintenir l'unité entre les diverses

⁵³ Ibidem.

ethnies composant la population, Henri Konan Bédié fait le choix d'une large ouverture en direction de l'Occident. Sûr d'un soutien total de Paris, Bédié n'a pas sur garantir ni la stabilité politique, ni la prospérité économique de son pays : « *Le sort de Bédié était scellé, il était à la merci du moindre incident* »⁵⁴.

Avec sa politique xénophobe, il précipitait sa propre chute. La possibilité d'alternance qu'offrent les régimes démocratiques constitue l'une des soupapes de sécurité qui prévient dans la plupart des cas la solution extrême que constituent les coups de forces. L'absence de toute perspective de changement pacifique dans les pays africains ouvre la voie à la violence qui seule peut conduire à ce changement. L'opinion internationale, consciente du danger, tente de conseiller Henri Konan Bédié d'adoucir sa position sur les étrangers mais ce dernier fait la sourde oreille.

II.4. Le coup d'Etat militaire

Ces coups de forces militaires ont été fréquents durant les premières années des indépendances. La prétention de vouloir réussir là où d'autres ont échoué, les ambitions personnelles, la recherche des honneurs et de la fortune expliquent en partie ce remue-ménage permanent. Le pouvoir est une source sûre et rapide d'enrichissement personnel pour celui qui est dépourvu du sens de l'Etat.

Au fur et à mesure que le temps passe, les Etats, loin de se développer s'appauvrissent plutôt. Les caisses se vident, au point qu'il y a plus rien à gérer, sinon la crise. A partir du moment où les moyens qui constituent le nerf de la guerre font défaut, le pouvoir est vite tombé dans les mains des militaires. Mais ceux qui le détiennent n'entendent pas pour autant le céder. Ils renforcent au contraire leur sécurité personnelle pour s'y maintenir.

⁵⁴ *Quand on refuse on dit non*, p.109.

L'armée ivoirienne, longtemps la mieux payée mais aussi la moins équipée d'Afrique de l'Ouest, renverse le 23 décembre 1999 un régime démocratiquement élu qui était totalement rongée par la corruption. Henri Konan Bédié, par son aveuglement et son incapacité à comprendre les revendications d'une poignée de sous-officiers et de soldats, s'est contraint à l'exil :

« Bédié, abandonné par ses gardes du corps, courut se réfugier à l'ambassade de France (...), sous bonne garde, il put gagner l'aéroport. Puis ce fut Lomé d'où il embarqua pour la France. »⁵⁵

Dans le même temps, une vingtaine de mutins a offert le pouvoir sur un plateau au Général Guëi, afin qu'il gère l'Etat, réintègre les partis dans le jeu politique ivoirien et mette fin à la corruption. Robert Guëi, l'ex-chef d'Etat-major des forces armées nationales de la Côte d'Ivoire, évincé de son poste quelques années plus tôt par le même Bédié était devenu l'une des victimes symbole de l'arbitraire du régime : *« Deux fois déjà dans sa carrière, il avait tenté des coups d'Etat »⁵⁶*.

Le putsch ivoirien crée la surprise à cause de la réputation de loyalisme de ses forces armées. Ce coup de force, qui marque une rupture dans quarante années de stabilité traduit en effet le malaise profond d'une armée progressivement déclassée dans la société ivoirienne, tant dans son rôle que dans son statut. Il explique aussi l'incapacité du régime Bédié d'avoir su prendre toute la mesure des rapports de force réels et su gérer les conflits dans un contexte de dégradation économique rapide.

⁵⁵ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.111.

⁵⁶ Idem, p.112.

II.4.1. L'éviction du président

L'année 1999 s'achève par un événement d'une portée considérable: le coup d'Etat militaire. Le putsch a d'autant plus surpris que la Côte d'Ivoire avait jusqu'à présent échappé à ce genre de situations fréquentes dans de nombreux Etats voisins au cours des quarante dernières années.

Henri Konan Bédié, en exil en France livre, selon sa propre expression, sa part de vérité en ces termes :

« La démocratie serait-elle si dangereuse que l'on vienne à lui préférer le pouvoir des armes comme régulateur de la vie politique ? Des échéances électorales programmées constitueraient une menace trop forte pour en arriver à stopper le processus démocratique par la force ? »⁵⁷

Ceci sonne comme une demande de concours, mais le coup d'Etat s'est déroulé dans une indifférence totale. Le commerce fonctionne normalement et les banques reprennent leurs activités. Henri Konan Bédié n'a obtenu aucun appui. Les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire ont condamné le coup de force, appelé au rétablissement de la légalité constitutionnelle mais nul n'a préconisé le rétablissement d'Henri Konan Bédié dans sa fonction présidentielle.

II.4.2. L'avenir à court terme

Le nouveau président veut saisir sa chance, il est au pouvoir et il forme un gouvernement de transition et se taille la part du lion : il est président du comité national de salut public et devient ministre de la défense. Pour consolider son pouvoir, il annonce un référendum constitutionnel et confirme la

⁵⁷ *Afrique contemporaine n°193*, janvier 2000, éd. La documentation française.

tenue d'élections législatives et présidentielles. Il se dote d'un entourage solide. Tous les grands généraux sont de son côté et l'armée devra le suivre.

II.4.3. L'élection présidentielle

Lorsqu'un régime issu d'un coup d'Etat annonce un programme électoral, la première question qui vient à l'esprit est de savoir si l'auteur du putsch sera candidat à sa propre succession.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le suspense ne dure que le temps pour Guëi de préparer sa campagne électorale :

« Il fit voter la constitution qui lui seyait. Il écarta systématiquement tous les candidats qui pouvaient constituer l'ombre d'un succès éventuel contre lui-même à l'élection présidentielle »⁵⁸.

Le processus électoral dure cinq jours et à la surprise générale, Guëi n'est pas élu. L'élection de Gbagbo est entachée de beaucoup d'irrégularités, de fraudes massives et de nombreux morts :

« L'élection de Gbagbo à la présidence de la République fut de loin la plus calamiteuse des élections qu'eût connue la Côte d'Ivoire dans sa brève vie démocratique »⁵⁹.

Guëi s'estime trahi. Il avait promis à Gbagbo le poste de premier ministre mais a oublié que ce dernier est l'homme qui a passé cinquante années de sa vie en exil ou en prison pour avoir le pouvoir.

⁵⁸ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.118.

⁵⁹ Idem, p.118.

II.4.4. La part du peuple dans le processus électoral

Un président déchu, s'il a encore les moyens de résister, le fait avec brutalité sans tenir compte des conséquences qui pourront s'ensuivre. Le peuple, quant à lui, suit les vents des changements et pour la plupart des cas paie par le sang.

Guéi est en colère et réagit avec brutalité. Il use de son pouvoir en accusant Gbagbo d'avoir fait des fraudes et de trucages. Avec l'appui de la cour suprême, il se proclame président de la deuxième République de la Côte d'Ivoire.

Le peuple, dès l'annonce de la proclamation de Guéi comme président, envahit les rues. Les forces de l'ordre tirent sur la foule. Ce peuple qui paie par son sang les bêtises des dirigeants, ne sait vraiment pas de quelle côté se pencher. Les uns suivent un leader parce qu'il est de leur ethnie, d'autres par sympathie. Et quand viennent les troubles, les deux groupes s'entretuent sans but précis et les dirigeants, dans leur bunker ne se soucient guère du sort de ce peuple.

II.4.5. Les effets de la guerre sur le peuple

La guerre civile est très sanglante et laisse des effets néfastes. Beaucoup de civils meurent durant cette situation conflictuelle. D'autres disparaissent sur le chemin de l'errance que leur impose la fuite. Les biens sont détruits ou pillés et la vie des rescapés va de mal en pis. La misère s'aggrave et ces pauvres gens tentent de s'adapter à ce nouvel état des choses. Ils changent de comportement et perdent souvent le patrimoine culturel.

Dans la fuite, on ne prend que l'essentiel et la misère commence dès que l'on quitte ses biens pour sauver le plus précieux de tous : la vie. Les

malheureux fugitifs, si le temps le permet, quittent la maison après avoir pris juste l'essentiel, c'est-à-dire ce qu'on est en mesure de transporter comme c'est le cas de ces femmes qui fuient la guerre vers des lieux de sécurité :

« Elles portaient toutes sur la tête un plat émaillé ou un sceau en plastique. Ça contenait des pagnes empilés et d'autres maigres objets personnels qu'elles avaient pu sauver à la hâte. Elles étaient suivies par leurs bébés en bas âge et certaines avaient au dos, serré fortement dans un pagne, leur dernier bébé »⁶⁰.

Les fugitifs sont plongés dans la misère puisqu'ils sont chassés de leurs biens et ce sont les femmes et les enfants qui payent cher dans une situation pareille, les hommes ayant rejoint les groupes combattants ou les groupes de pillages et la guerre civile pèsent ainsi lourdement sur la population.

II.4.5.1. La dégradation de la vie familiale

La guerre emporte une partie de la population et contraint le reste à prendre la fuite. Dans la mêlée, les membres d'une famille se perdent, chacun ayant pris sa direction. Des fois, ils ne parviennent pas à se retrouver tous, car ils meurent en cours de route avant d'atteindre les camps de réfugiés suite aux mauvaises conditions de vie.

La mort emporte des vies humaines que ce soit chez le peuple ou chez les combattants comme c'est le cas de Fanta qui perd son père tué par les militants bétés. C'est une sorte de vengeance continuelle qui n'en finit pas parce que l'on s'accuse mutuellement :

⁶⁰ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.38.

« Les gendarmes de Daloa ont été massacrés (...) parce que ce sont d'autres gendarmes qui ont enlevé et rassemblé les Dioulas puis les ont mitraillés et ont jeté leurs corps dans un charnier géant à Yopougon »⁶¹.

Le chaos et la panique ne permettent pas aux fuyards de rester ensemble. Les membres d'une même famille se dispersent souvent. C'est le cas de Fanta qui est obligé de prendre la fuite sans un seul membre de sa famille et qui a comme seul protecteur un jeune garçon.

Les effets de la guerre sont assez variés. Certains affectent le physique du peuple c'est-à-dire les conditions de vie, d'autres touchent le moral. Pour les uns, le seul secours qui leur reste est Dieu. C'est le cas de cette femme que Fanta et Birahima rencontrent en cours de route, son rôle étant d'accueillir chez elle ceux qui n'ont pas de gîte, elle est au service du Seigneur.

II.4.5.2. La disparition

Les corps disparaissent et les morts demeurent sans sépulture. La disparition peut ainsi paraître comme le stade suprême des effets de la guerre sur le peuple. Elle correspond à une logique qui consiste à déposséder les victimes de leur identité, de leur nom, de supprimer à jamais le lien qui les unissait à la société, en empêchant les survivants de faire le deuil des leurs.

Ainsi, les événements qui se déroulent en Côte d'Ivoire montrent au quotidien ce qu'est cette impossibilité de deuil à ces familles qui ne savent pas encore, qui ne sauront peut-être jamais où ont été enterrés les leurs :

⁶¹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.21.

« Au cours de ces élections, la gendarmerie est allée chercher les Dioulas en ville et les a fusillés comme des lapins. Puis les a largués à la décharge de Yopougon comme les vraies ordures (...). On les a balancés dans un trou béant creusé sur place »⁶².

Les sociétés qui ont connu de telles expériences sont amenées à s'interroger, lorsque le pouvoir maléfique qui en a été la cause a pris fin, sur leur passé. Elles éprouvent la nécessité de connaître ce qui est arrivé, d'en saisir l'ampleur, les formes. Il leur faut en particulier rouvrir les charniers, mettre des noms sur les restes, déterminer les dates probables et les lieux où tel est mort, sous les coups, sous les effets de la torture, de la faim ou de l'épuisement. Se pose ainsi la question du traitement judiciaire de ce passé.

Une telle question a toujours été posée en Côte d'Ivoire aux Gouvernements d'après Houphouët-Boigny. Mais ces régimes n'ont aucune volonté de régler la question des disparus. La mise en place d'une politique judiciaire destinée à punir les coupables et à faire la lumière sur les crimes perpétrés reste impossible. C'est une sorte de règlement de compte, les uns tuant les autres parce que le chef appartient à telle ou telle autre tribu :

« Les Bétés n'aiment pas les Dioulas (...). Les Bétés ont commencé à chasser les Dioulas et à reprendre les terres du pays Bété quand Gbagbo est monté au pouvoir par des élections contestées »⁶³.

On ne pourra donc expliquer cette haine que par une confusion tragique qui rend impossible la perception de l'Autre comme un semblable.

⁶² KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.16.

⁶³ Ibidem.

II.5. Les règlements de compte entre dirigeants

Souvent, lorsqu'un gouvernement est établi par un coup de force, le vaincu doit disparaître s'il n'est pas contraint à l'exil. Le vainqueur organise des commandos pour éliminer tous ses opposants par crainte d'un éventuel retour de ce dernier. Il est conscient que les vaincus ont gardé certaines influences au sein de la population, voire au sein du gouvernement. Dans le roman qui nous occupe, les tueurs de l'entourage de Gbagbo exterminent le Général Guëi et toute sa famille et la caravane infernale se dirige vers la résidence de Ouattara, l'opposant de toujours. L'expédition des tueurs se solde par la mort de dix-neuf personnes :

« Le massacre avait été tel que Gbagbo et sa femme organisèrent pour les repos de Guëi et de sa famille une messe officielle à laquelle assistèrent les ministres et tous les responsables ivoiriens. Au cours de la messe, Gbagbo et sa femme eurent de la peine à retenir leurs larmes... »⁶⁴

A la lecture de ce passage, on remarque très nettement que les tueurs se trouvent au sein de l'entourage du président et ses adversaires sont obligés de se réfugier dans d'autres pays par crainte de subir le même sort.

Parfois, ceux qui prennent la route de l'exil sont des intellectuels qui auraient pu développer leur pays, mais les dirigeants par crainte de ceux-ci s'en débarrassent par crainte de leur influence sur le peuple sans se soucier de ce qui peut être leur contribution dans le développement de la nation.

⁶⁴ KOUROUMA, A., p.132.

II.6. La part des gouvernements des puissances étrangères

Les gouvernements des puissances étrangères ne s'intéressent qu'à ce qui représente leurs intérêts. Ils ont les moyens suffisants pour empêcher le désastre mais cela les préoccupe moins. Les grandes décisions sont prises à partir de l'étranger et le sort du peuple africain est à la merci de ces puissances étrangères comme on le remarque dans notre roman :

« Les amis socialistes français de Gbagbo assiègent les représentations, diplomatiques, surtout les ambassades de France et les USA. La reconnaissance de ces deux pays entraîne de facto celle des autres. Ils y parviennent enfin. Gbagbo est le président élu, le président reconnu par la communauté internationale »⁶⁵.

Dans la plupart des cas, le chef d'Etat en Afrique qui n'a pas l'appui des puissances étrangères ne dure pas longtemps au pouvoir. Et la question que l'on se pose est de savoir si la démocratie a une autre définition que celle d'un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

L'Afrique, dans ce courant dit de démocratisation, manque de patriotes. Ce sont des hommes assoiffés de pouvoir et de richesse qui se lancent dans la politique sans en avoir le talent. Ils sont poussés par leurs propres intérêts et incapables de bien orienter la vie des nations dans la transparence et l'entente.

Les dirigeants provoquent la guerre qui est aussi à la base des pertes en vies humaines et du désordre alors que la fuite qu'elle impose comporte en son sein des disparitions. Ce sont des jeux de trahisons qui se jouent au sein du pouvoir pour que l'un ou l'autre s'approprie le fauteuil présidentiel. Bref, c'est une politique qui laisse à désirer.

⁶⁵ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, pp.122-123.

Dans son roman si douloureux, Kourouma choisit de dénoncer tous les maux dont souffrent le peuple africain en général et le peuple ivoirien en particulier avec réalisme et précision.

CHAPITRE III. LES PROCÉDES ROMANESQUES

Par le désenchantement qu'il véhicule et surtout son écriture décalée, *Quand on refuse on dit non* rappelle les *Soleils des indépendances* qui fascina, par son style, beaucoup de critiques.

De ce style d'Ahmadou Kourouma, Makhily Gassama qui en est l'admirateur, dit ceci :

« Le drame, en Afrique, est que les dirigeants politiques, à de rares exceptions près, ont une idée peu honorable de la culture et cultivent l'anti-intellectualisme à l'excès (...). D'où l'impossible dialogue entre les intellectuels et les dirigeants politiques (...). Par cette absence de dialogue franc, l'Afrique manque à ses rendez-vous : elle se meurt. C'est cette Afrique moribonde que Kourouma décrit dans un style nouveau »⁶⁶.

En effet, le regard que porte Kourouma sur son continent n'est pas celui d'un auteur tragique à la manière de Racine mais plutôt celui d'un satirique voltarien.

Admirateur de Céline, l'écrivain ivoirien a toujours privilégié la dérision. Le récit, dont la paternité revient à un enfant de la rue devenu un enfant-soldat, subvertit le genre narratif classique d'abord par ce langage jouissif qui le caractérise, ensuite par le ton satirique qu'il revêt.

⁶⁶ Makhily GASSAMA, *La Langue d'Ahmadou KOUROUMA ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala, 1995, p.12.

Dans une interview qu'il a accordée à *Africulture*, Kourouma a répliqué à ses détracteurs. Il affirme à juste titre que c'est ce langage même qui fait l'originalité du roman :

« Si l'on a l'impression que la narration perd en densité poétique c'est parce que les réalités que vivent les enfants-soldats n'ont rien de poétique. (...). D'ailleurs c'est pour ça que j'ai choisi de les faire raconter par un enfant. Présentés dans toute leur nudité, ces réalités sont terribles. Faire parler un enfant c'est faire paraître la violence moins crue. Même si ce n'est pas toujours facile. Ils commettent des actes terribles sans en percevoir les conséquences. Je crois que c'est cette innocence qui est le sentiment le plus difficile à traduire »⁶⁷.

Quand on refuse on dit non est donc un roman qui, usant d'un style jubilatoire propre à un enfant, égratigne en douceur.

Cette candeur naïve du narrateur qui parcourt le récit ne tarde pas à devenir une critique acerbe de la société. Partant de sa misérable situation, le héros étale ses problèmes, pour s'en prendre, après, à ces politiciens qu'il traite de « dictateurs », de « corrompus », etc., grâce au subtil jeu de la satire.

III.1. Les jeux de la satire

La littérature négro-africaine, à partir de la négro-renaissance, s'était assignée une mission. On ne parlera jamais assez du rôle important qu'elle a joué dans le grand mouvement politique et culturel qui a conduit le continent

⁶⁷ Interview d'A. Kourouma accordée à *Africultures* n°31, 2000, p.109.

vers l'indépendance. Ce rôle se manifeste à travers la définition que certains écrivains comme David Diop, ont donné à la littérature :

« La littérature doit donner à réfléchir, être l'occasion d'une prise de conscience, d'une remise en cause des notions établies »⁶⁸.

C'est ainsi que, bien avant l'auteur de *Quand on refuse on dit non*, d'autres écrivains négro-africains avaient essayé avec succès ce mode d'écriture.

III.2. Les recours au style réaliste

Les guerres civiles sont actuellement monnaie courante sur le continent africain. L'auteur, pour toucher cette réalité procède par la description des personnages et des faits, les monologues, le dialogue qui est l'échange entre deux individus à propos des sujets du moment et le discours direct pour mettre l'accent sur la véracité des faits.

III.2.1. La description

Le narrateur n'imagine pas l'histoire qu'il nous raconte. Il décrit ce qu'il a vécu ou ce qu'il a vu, les scènes auxquelles il a assisté. Birahima par exemple, décrit l'allure de celle qui sera son compagnon de route à travers tout le roman en ces termes :

⁶⁸ DIOP, D., cité par Lilyan KESTELLOT dans *Les écrivains noirs de langue française, naissance d'une littérature*, IIème édition, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1965, p.45.

« Pour le voyage, Fanta avait attaché ses cheveux avec un mouchoir de tête enroulé. Elle portait un boubou, elle s'était habillée en garçon avec culottes courtes. Deux culottes enfilées l'une sur l'autre »⁶⁹.

Cette description convient à une jeune femme prête à fuir son foyer et partir pour longtemps.

L'action tourne essentiellement à la fuite et à l'errance et nos deux héros, Birahima et Fanta, se préparent minutieusement pour parer à toute éventualité. Ils s'arment même d'une vieille kalachnikov donnée par le père de Fanta et nous décrivent la façon dont ils le cachent :

« J'ai enfilé tout de suite le tafla (boubou d'une seule pièce avec des manches longues et larges). Il balayait le sol, mes bras et mes mains se perdaient dans les manches. Je ne pus m'empêcher de sourire et de le lui avouer que c'était ce qu'il me fallait pour cacher l'arme ».

La guerre pousse au désespoir. Ce qui fait que chacun se met à réfléchir sur son sort et par conséquent à se préparer avec tout ce qui peut l'aider afin d'assurer sa protection. Et Birahima de dire :

« On ne sait jamais ce qui peut arriver dans ce temps et ce pays de fous »⁷⁰.

⁶⁹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.39.

⁷⁰ Idem, p.48.

III.2.2. Le dialogue

Dans le roman, nous trouvons des scènes de conversation ou de discussion entre les personnages au sujet de la situation politique qui vient de conduire le pays dans une guerre civile.

Ainsi tout au long de ce roman, Fanta tient à instruire son compagnon Birahima sur l'histoire et la géographie de la Côte d'Ivoire afin de comprendre les raisons et les origines du conflit tribal. Mais c'est une conversation entre deux individus mais avec des visions différentes. Fanta est prête pour le bac et Birahima, quant à lui, n'a fait que l'école coranique. Ainsi pour se compléter, Fanta explique et Birahima utilise ses dictionnaires. Mais cela ne suffit pas :

« J'ai dit à Fanta qu'avec mes dictionnaires je pouvais tout comprendre. Mais comment conserver tout ce qu'elle me dira ? Je me suis directement adressé à Fanta :

- *Comment faire pour retenir tout ce que tu diras », ai-je demandé.*
- *Avec ça tu pourras enregistrer nos conversations au cours du voyage »⁷¹.*

Elle lui avait donné un petit magnétophone. Ces interlocuteurs émettent sur la même longueur d'ondes.

Par contre, une différence de savoir transparaît à travers la discussion entre Fanta et Birahima, ce dernier captant à sa façon ce que vient de lui dire son interlocutrice. Avec son « *Moi, avec mes dictionnaires, je pige tout* »⁷². On remarque que son savoir est limité et sa façon de comprendre les événements correspond à son savoir.

⁷¹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, pp.44-45.

⁷² Idem, p.45.

III.3. Les figures d'expression

Deux figures d'expression nous intéressent dans le cadre de notre travail : l'humour qui est une forme d'esprit qui consiste à savoir dégager de la réalité les aspects insolites et drôles et les pamphlets.

III.3.1. L'humour

Bon nombre de pages de *Quand on refuse on dit non* sont une parfaite illustration de l'humour. En effet, tout au long de la lecture, un sourire se dessine sur les lèvres du lecteur. Birahima est « vétéran » de la guerre, indifférent à sa propre férocité. Lorsqu'il nous raconte les horreurs des massacres qu'il rencontre au cours de son chemin, aucun sentiment de pitié ni un quelconque remord ne se laissent discerner dans ses paroles.

Ainsi, les cadavres sont décrits d'une façon horrible avec un humour exagéré :

« Nous étions plus d'une centaine, un charnier géant pour plus de cent cadavres dioulas. Le terreau de l'humus des charniers, c'est toujours bon pour le sol ivoirien, ça terreaute le sol pour les cultures du café, du cacao. La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao du monde et elle produit le meilleur cacao du monde »⁷³.

La vie n'a plus de valeur devant Birahima. Que les gens meurent ou pas, cela importe peu. C'est plutôt un avantage pour la terre car elle sera plus productrice à cause des cadavres qui produisent de l'humus pour la fertilisation du sol.

⁷³ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.28.

Quand les patriotes bêtés ont pillé la clinique et la villa, ils ont incendié la villa sauf la clinique. Cette scène est présentée par Birahima sous un angle amusant, qui pousse au rire devant cette scène :

« Les militants bêtés ont ensuite incendié la villa mais pas la clinique, par respect pour les malades. Ils n'ont pas incendié la clinique parce qu'ils sont de très bons catholiques. La doctrine de Jésus-Christ interdit de faire le moindre mal aux blessés »⁷⁴.

On est en face d'une impassibilité parfaite de Birahima. Il tente plutôt de nous faire rire au lieu de nous inspirer l'horreur.

Mais un peu plus loin, Birahima semble revenir à la réalité et nous livre sa vision des événements :

« Oui, on n'a pas idée de chanter, de danser et de festoyer pendant que toute la Côte d'Ivoire souffre de la guerre »⁷⁵.

III.3.2. Les pamphlets

Quand on refuse on dit non est une œuvre plein de pamphlets. Birahima critique sans ménagement surtout les chefs d'Etat qui succèdent les uns aux autres.

⁷⁴ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, pp.26-27.

⁷⁵ Idem, p.38.

Voici par exemple ce que le narrateur dit de Houphouët-Boigny :

Houphouët-Boigny était un corrompu, un corrupteur et un dilapideur »⁷⁶.

Ailleurs, parlant de son passé au Libéria, il a la même vision d'un homme cruel envers le président du Libéria :

« Il y a quatre ou six mois, j'ai quitté le Libéria barbare de Charles Taylor, son dictateur criminel et inamovible »⁷⁷.

C'est une sorte de caricature que nous présente ici Birahima.

III.4. Un français adapté à la culture africaine

L'écrivain africain est à cheval sur deux cultures: la sienne propre et celle venue de l'Occident. Cette position implique des contradictions qu'il s'efforce de traduire dans une écriture originale.

Le romancier africain écrit dans une langue de l'ancienne puissance coloniale et emprunte la voie classique de l'écriture, il obéit aux exigences d'une poétique étrangère. Mais en même temps, son attachement à sa culture et au mode de penser de son peuple n'aura pas disparu.

Quand on refuse on dit non s'inscrit dans ce même registre. En effet, le roman affiche une volonté de tourner le dos au purisme en s'abreuvant, par jeu de l'écriture, dans le patrimoine culture africain.

⁷⁶ Idem, p.100.

⁷⁷ Idem, p.15.

III.4.1. L'oralité

A la lecture de *Quand on refuse on dit non*, le lecteur est frappé d'emblée par la spontanéité et la candeur de son langage. En manipulant avec art le français, l'auteur restitue très souvent le ton et le rythme de la langue orale utilisée par les Malinkés.

Pour créer le discours oral, l'auteur utilise les proverbes, les sentences, les interjections, les jurons, etc. qui sont des exemples parmi une multitude d'autres.

Dans *Quand on refuse on dit non*, Kourouma a rendu compte de cet aspect à travers les répétitions, les interjections et les insultes. Dans ce passage, voici comment le narrateur défend sa position vis-à-vis du président ivoirien :

« *A chaque coup de poing je répondais :*

- « *Gbagbo le président est un type bien !* »

- « *Pan !* »

- « *Un type bien !* »

- « *Pan !* »

- « *Un type bien !* »

- *Et ainsi de suite, les coups de Sita et mes répliques ont duré près de cinq minutes. »*⁷⁸

Quant aux insultes, il est nécessaire de rappeler qu'ils relèvent du domaine de l'oralité. Ils sont le signe vivant de la langue et cette dernière est orale par excellence.

Dans le passage suivant par exemple, le narrateur nous parle de lui-même en ces termes :

« *Je suis malpoli comme la barbiche d'un bouc* »⁷⁹.

⁷⁸ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.13.

C'est ce même langage « malpoli », plein d'insultes qu'il utilise quand il parle des Dioulas :

« Les Dioulas sont toujours nombreux en Côte d'Ivoire. Ils pullulent comme des cancrelats, des sauterelles ».

Plus évident que l'oralité, le recours aux mots du terroir est une autre technique mise en jeu par Kourouma, pour faire de son roman un lieu de rencontre culturelle.

III.5.1. Les mots du terroir

Quand on refuse on dit non contient beaucoup de mots d'origine africaine. Ce sont soit des mots qui proviennent du lexique de la langue de l'auteur, soit des langues des peuples ouest africains qu'il a côtoyés et l'auteur s'efforce chaque fois d'en donner entre parenthèse l'équivalent en français. Citons-en quelques exemples :

- Guamokodé (putain de ma mère)
- Faforo (cul de mon papa)
- Walahé (au nom d'Allah)
- Bangala de mon père (cul) etc.

Mis à part les mots qui sont d'origine africaine, le roman détonne aussi par un français d'une structure déroutante.

⁷⁹ Idem, p.15.

III.5.2. Un français insolite

Dans *Quand on refuse on dit non*, Ahmadou Kourouma sème la confusion en plaçant dans la phrase des éléments perturbateurs qui, parfois rendent la lecture complexe.

Cette recherche stylistique donne le succès à l'auteur, comme la confirme Makhily Gassama:

« Certaines prouesses stylistiques du romancier ivoirien, certaines tournures fautives assurément volontaires, l'audace visiblement intentionnelle dans l'accomplissement de certains fautes grammaticales, la volonté farouchement déterminée de transposer le langage malinké dans une langue étrangère polie par l'usage de l'écriture depuis des siècles, ne constituent-elles pas suffisamment de preuves pour reconnaître qu'Ahmadou Kourouma est à la recherche d'un style digne de sa double culture, digne de la francophonie »⁸⁰.

Le caractère insolite de ce français de Kourouma réside d'abord et avant tout au niveau du vocabulaire utilisé.

III.5.3.1. Le lexique

Chaque auteur peut choisir une façon de s'adresser au lecteur sans toutefois échapper à la forme. Toute œuvre est forme comme le dit Jean ROUSSET dans *Forme et signification* :

⁸⁰ GASSAMA M., op.cit., p.46.

« *Tout œuvre est forme dans la mesure où elle est œuvre, la forme en ce sens est partout, même chez les poètes qui se moquent de la forme et visent à la détruire (...). Et l'artiste qui prétend aller-au-delà des formes le fera par les formes (s'il est artiste) »⁸¹.*

Un lecteur de *Quand on refuse on dit non* se fâche aussi contre les mots et les images du romancier ivoirien. Un lecteur de ce roman est surpris par l'emploi de certains verbes.

Nous retrouvons, par exemple un emploi d'un verbe dans un passage où le héros parle de sa situation quand il apprend que la guerre tribale est arrivée en Côte d'Ivoire :

« *Je me suis défoncé et cuité* »⁸².

A la même page, l'auteur explique le sens du mot « cuité » qui signifie : drogué et soulé.

Et dans le passage suivant, le narrateur nous parle des cadavres des Dioulas tués par les gendarmes comme si nous n'avions pas affaire à des êtres humains :

« *Ca puait, ça empestait tout le quartier* »⁸³

D'autres fois, Kourouma emploie les mots français pour y couler la pensée de sa région natale. Pour reprendre les termes de Makhily Gassama, il le charge de nouvelles valeurs, qui sont celles de son terroir, qui font parfois briller les mots comme des pépites d'or »⁸⁴.

⁸¹ ROUSSET, Jean, *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1967, p.11.

⁸² KOUROUMA, A, *Quand on refuse on dit non*, p.14.

⁸³ Idem, p.17.

⁸⁴ GASSAMA, M., Idem, p.25.

Quoique français, le mot perd son sens dans le contexte où il est utilisé. Voici par exemple combien ce passage reflète la culture africaine :

« Pour fuir la mort, tous les cadres dioulas, tous les opposants au régime sont allés très loin d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire griller leur arachide »⁸⁵.

L'attention est ici portée sur cette phrase : « griller leur arachide » qui signifie « s'enfuir ». Celui qui ne connaît pas l'univers linguistique de Kourouma est déboussolé, un instant, dans sa lecture.

Ce langage imprègne la quasi-totalité du récit. Dans un autre passage, l'auteur continue sur la même lancée. Pour signifier qu'il allait voyager avec Fanta, Birahima dit ceci :

« Dès sa levée, je faisais pied la route »⁸⁶

Pour tous ces exemples, Kourouma désemantise les mots en les vidant de leur substance, de leurs valeurs traditionnelles. Il charge les mots de nouvelles valeurs qui, souvent laisse une impression de flou, mais secouent l'attention du lecteur en suscitant sa curiosité.

III.6. Analyse spatio-temporelle

L'analyse spatiale est d'une importance capitale car elle précise le lieu où se passe l'action. L'espace est à la fois le lieu et le support de celle-ci. Quant à l'analyse temporelle, elle nous intéresse par les événements socio-politiques sur le continent africain.

⁸⁵ Idem, p.37.

⁸⁶ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.72.

III.6.1. Analyse spatiale

Dès le début de ce roman qui est à la fois réalité et fiction, l'auteur nous met sur les rails. Ainsi, le héros, dès le début du roman précise l'endroit de ses aventures. C'est une sorte de présentation qu'il nous donne ici :

*« J'ai fait l'enfant-soldat au Libéria et en Sierra-Léone (...).
J'ai été recueilli par mon cousin Mamadou Doumbia,
docteur à Daba en Côte d'Ivoire »⁸⁷.*

Nous n'avons aucun doute que l'action se passe en Côte d'Ivoire, le pays même de l'auteur de ce roman. Et du début à la fin du roman, le héros ne sort pas du territoire ivoirien. Rappelons au passage que *Quand on refuse on dit non* est une œuvre posthume et inachevée et par conséquent la destination finale de nos deux héros n'est connue.

III.6.2. Analyse temporelle

Ce qui nous intéresse pour notre travail, ce n'est pas le temps de la narration ou du récit, mais plutôt le temps physique, celui marqué par des événements sociaux, comme le définit Luc Rukingama:

« Le temps physique est celui marqué dans la société traditionnelle par les phénomènes naturels et les événements sociaux ou celui mesuré par l'horloge dans la société occidentale »⁸⁸.

⁸⁷ Idem, p.15.

⁸⁸ RUKINGAMA, L., Etude comparative entre « Gouverneur de la Rosé de Jacques Roumain et Ô pays mon beau peuple de Ousmane Sembène, Revue de Université du Burundi, Bujumbura, 1978, p.104.

Nous pouvons ainsi dire que la guerre qui sert de source d'inspiration à Kourouma a lieu dans son pays la Côte d'Ivoire et que les événements se déroulent au moment même de la publication de ce roman. Le roman a été publié en septembre 2004 au moment où la guerre n'est pas encore terminée en Côte d'Ivoire.

Dès le début du roman, notre héros précise que c'est Gbagbo qui est à la tête de la Côte d'Ivoire :

« *Gbagbo le président est un type bien !* »⁸⁹

Gbagbo ayant été élu président en octobre 2000, on a ainsi la certitude que les événements tragiques que nous racontent nos deux héros Fanta et Birahima se passent en Côte d'Ivoire au début des années 2000.

III.7. Le système narratif

Les lecteurs de romans ont l'habitude d'être en face de textes présentés par un seul personnage. Kourouma, cette fois-ci, met un texte avec les paroles de deux personnages : Birahima, qui est ignorant et qui interprète les événements selon sa propre version et Fanta, une jeune fille pleine de savoir.

III.7.1. La différence syntaxique

Dans *Quand on refuse on dit non*, le héros se libère de ce monde plein d'angoisse et du désespoir et extériorise ses sentiments. Sa narration devient un remède efficace pour exorciser le mal intérieur.

⁸⁹ Kourouma, A., *Quand on refuse on dit non*, p.13.

En effet, Birahima utilise un langage dépourvu de règles grammaticales comme il le dit lui-même :

« Je parle mal, très mal le français. Je parle le français de vrai petit nègre d'un enfant de la rue d'Abidjan, je parle le français d'un gros cuisinier mossi d'Abidjan. Walahé (au nom d'Allah) »⁹⁰.

Ainsi, au cours de ce roman, Birahima et Fanta parlent tour à tour mais avec une différence syntaxique remarquable car des deux personnages l'un n'a pas fait d'études, l'autre est prêt pour le bac.

Dans ce roman, Fanta tient le rôle d'enseigner à Birahima la géographie et l'histoire de son pays afin que ce dernier puisse comprendre les raisons de la guerre en Côte d'Ivoire. Elle est pleine de savoir comme nous la présente ici Birahima:

« Ainsi, quand Fanta est entrée à l'école française, quatre années ont suffi pour qu'elle passe son certificat d'études. Puis ce fut le brevet élémentaire et, en juin dernier, elle réussit brillamment le bac des Lettres avec mention »⁹¹.

Deux personnages nous racontent un même événement sanglant. Fanta suit de près et raconte avec fidélité ce qui se passe pendant cette guerre qui secoue son pays et Birahima l'interprète à sa façon en utilisant ses dictionnaires pour mieux comprendre et mieux traduire ce que lui-même appelle les gros mots :

⁹⁰ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.15.

⁹¹ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.35.

« (...) j'ai quatre dictionnaires pour me débrouiller et expliquer les gros mots qui sortent de ma petite bouche. Larousse et Petit Robert pour le français français des vrais Français de France; le Harrap's pour le pidgin »⁹².

III.8. Les écritures de la violence

La question de la violence est, depuis les origines, un thème majeur de la fiction africaine. Son importance tient sans doute à la place que la violence occupe dans l'expérience historique des peuples africains, à travers la traite et l'esclavage. La colonisation et la décolonisation, l'apartheid, les génocides et les guerres civiles particulièrement atroces dont certains Etats africains ont été le théâtre depuis 1960, etc.

Ainsi, dans *Quand on refuse on dit non*, Kourouma dénonce cette violence avec un cynisme un peu exagéré à travers les propos de son héros. A plusieurs reprises à travers ce roman, Birahima décrit les cadavres et les charniers et utilisent des termes qui relèvent de l'horreur et de l'angoisse : quand il nous parle des scènes macabres dont il est témoin :

« Les escadrons de la mort (...) qui enlèvent les habitants, les chefs religieux dont on trouve les corps criblés de balles dans les fossés, souvent en dehors de la ville. Les escadrons de la mort ont fait plus de deux cents victimes »⁹³.

Et plus loin, parlant de la façon dont a été massacrée la famille du Général Guëi, Birahima décrit les scènes comme dans un film d'horreur hollywoodienne :

⁹² Idem, p.19.

⁹³ KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, p.23.

« Les gardes furent massacrés comme tous les habitants de la villa, jusqu'aux enfants. Les petits-enfants et les petits-neveux de Guëi furent tous exterminés. Sa femme réussit à fuir le mur grâce à une échelle. Elle n'avait pas pu enlever l'échelle. Elle s'était réfugiée dans un fossé. Un tueur monta par l'échelle et la zigouilla dans le fossé »⁹⁴.

En plus, la violence apparaît comme un dénominateur commun à un très grand nombre d'œuvres de *Batouala* de René Maran à l'*Ainé des Orphelins* de Tierno Monenembo et l'idée que les écrivains se font de la violence varie considérablement. A cette diversité s'ajoute aussi l'interrogation que formule tel ou tel écrivain lorsqu'il pense être confronté à une forme qui peut paraître, de violence, car la définition de celle-ci n'est pas toujours évidente.

En définitive, les procédés utilisés dans la rédaction de ce roman nous révèlent certaines réalités qui entourent la guerre civile. De plus, les sentiments des uns et des autres au sujet de ce désastre se laissent deviner. Kourouma choisit de donner plus de précision sur le déchirement qui s'observe ici et là en Afrique.

Dans son dernier roman, Kourouma a surmonté ce problème littéraire en adoptant le français à l'esthétique négro-africain. Il a traduit les préoccupations socio-culturelles de l'Africain dans une langue originale à travers laquelle la France et l'Afrique trouvent leur compte.

⁹⁴ Idem, pp.130-131.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse, il s'avère important de jeter un regard rétrospectif sur les principaux points qui ont marqué notre travail.

Ahmadou Kourouma est, comme les autres écrivains, un auteur dont la production littéraire est liée à l'histoire et à l'actualité socio-politique du continent africain. Il a lutté pour la libération effective de ce dernier. En ceci, Ahmadou Kourouma répond à la volonté de bien de ses collègues ; Wole SOYINKA qui souhaite que l'écrivain soit véritablement un homme engagé.

Dans *Quand on refuse on dit non*, Ahmadou Kourouma nous trace un virulent réquisitoire contre les pouvoirs africains et leur fonctionnement. Il s'interroge sur le rôle du politicien africain qui ne se préoccupe pas du sort de son peuple.

Ainsi, le premier chapitre de notre travail nous a montré les raisons et les origines du conflit dit tribal. Dans cette analyse, nous avons eu l'occasion de souligner que l'auteur, en écrivain, n'a pas pu, comme dans la plupart de ses romans, se détourner de l'attrait historique et des misères du continent africain d'une part et de la Côte d'Ivoire d'autre part.

Le deuxième chapitre, centré sur l'échec du processus de démocratisation nous montre les auteurs de la crise qui ne sont autres que les politiciens eux-mêmes et les conséquences fâcheuses de la guerre. La disparition, l'horreur et la mort que subit la population auront été largement démontrés dans ce chapitre.

Le troisième, et dernier chapitre de notre travail, intitulé les procédés romanesques nous montre le style d'Ahmadou Kourouma à travers son dernier roman.

Avec tout ce parcours, notre ambition était de montrer, par le biais de l'œuvre qui a fait l'objet de notre recherche, combien la guerre est néfaste. L'idéologie qu'a utilisé l'auteur de *Quand on refuse on dit non* nous aura aidé à démontrer que le peuple africain paie le lourd tribut des bavures des politiciens qui l'utilise comme un pont sur lequel on passe pour traverser une rivière.

Nous sommes loin d'avoir épuisé ce sujet. Il fait appel du reste à des notions politiques qui nous échappent parfois. Toutefois, nous espérons avoir apporté notre modeste contribution à la connaissance de ce roman et de son auteur qui s'est révélé prolifique et qui est mort sans avoir terminé ce roman dont il est question dans notre travail.

D'autres chercheurs pourraient continuer sur cette même lancée et approfondir, par exemple, le tout premier chapitre ; celui-ci contient des notions telles l'ivoirité ou la corruption qui peuvent constituer un sujet de recherche pour tout un travail. De plus, d'autres sujets comme le thème de l'errance, le savoir chez les femmes, la déchéance de l'humanité et bien d'autres peuvent être exploités à travers *Quand on refuse on dit non* d'Ahmadou KOUROUMA.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrage de base :

KOUROUMA, A., *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 2004.

2. Ouvrages du même auteur :

1. *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.
2. *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil, 1990.
3. *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.
4. *Le Diseur de vérité*, Paris, Acoria, 1998.
5. *Yacouba, le chasseur africain*, Paris, Gallimard-Jeunesse, 1998.
6. *Le Chasseur, héros africain*, Paris, Edition Grandir, 1999.
7. *Le Griot, homme de paroles*, Paris, Edition Grandir 1999.
8. *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.

3. Autres romans:

1. BEDIE, H.K., *Les chemins de ma vie*, autobiographie, Paris, Editions Plon, 1999.

4. Ouvrages généraux :

1. BOUENGE, J.R., *Une lecture de la démocratie à travers Zaïre-Afrique, de 1994*, Paris, Haclotte, 1995.
2. BUIJTENHUIJS, R. et THIRIOT, C., *Démocratie en Afrique au Sud du Sahara*, Leiden, Edition Centre d'Etudes africaines, 1995.
3. DAGO LEZOU, G., *La création romanesque devant les transformations actuelles en Côte d'Ivoire*, Dakar, NEA, 1997.
4. DAHL, R., *De la démocratie*, Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2001.
5. DUMONT, R., *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1991.

6. EBOUA, S., *Interrogation sur l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1999.
7. FOTTORINE, E., GUILLEMIN, C., et ORSEA, E., *Besoins d'Afrique*, Paris, Editions Fayard, 1992.
8. FOUKOUA, R., *Dix ans de littérature africaine : pouvoir, société et écriture*, Paris, Seuil, 1990.
9. GRAH MEL, F., *Félix Houphouët-Boigny: Biographie*, Paris, Edition Maisonneuve et Larose, Tome I, 2000.
10. KESTELOTT, L., *Les écrivains noirs de langue française, naissance d'une littérature*, IIème édition, Bruxelles, Verviers, 1978.
11. LACONTE, N., *Côte d'Ivoire, l'Après Houphouët-Boigny*, Paris, Edition Nord-Sud, Export Consultant, 1999.
12. LOUCOU, J.N, *Aux origines du parti démocratique en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Editions Histoire, 1997.
13. MEMEL-FOTE, H., *Un mythe politique des Akans en Côte d'Ivoire, Le Sens de l'Etat*, Paris, L'Harmattan, 1995.
14. MURAWIEC, L., *La guerre au XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2000.
15. OKAMBA, E., *Une analyse systémique des conférences nationales souveraines africaines*, Paris, Karthala, 1993.
16. PEAN, P., *L'Argent noir*, Paris, Fayard, 1999.
17. ROUSSET, J., *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1967.
18. TEDGA, J.M, *Ouverture démocratique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1991.
19. UYANE, F.U., *Démocratie et Démocratisation*, Londres, Edition James Currency, 1994.

5. Ouvrages critiques:

1. GASSAMA, M., *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala, 1995.
2. MELON, T., *Chinua Achebe et la tragédie de l'histoire*, Paris, Fernand Nathan, 1994.

6. Articles et revues

1. Afrique contemporaine n°193, janvier 2000, Edition La Documentation française.
2. Politique Africaine, Paris, Karthala, 2001.
3. Revue Notre Librairie n°86, Littérature de Côte d'Ivoire : La mémoire des mots du 5mars 1997.

| TABLE DES MATIERES | Pages |
|--|--------------|
| DEDICACE | i |
| REMERCIEMENTS | ii |
| | |
| 0. INTRODUCTION GENERALE | 1 |
| CHAPITRE I. LES RAISONS ET LES ORIGINES DU | |
| CONFLIT TRIBAL EN COTE D'IVOIRE | 5 |
| I.1. Présentation de l'œuvre | 5 |
| I.2. La régionalisation de la guerre..... | 7 |
| I.3. Les problèmes de succession | 9 |
| I.3.1. L'après Houphouët Boigny..... | 9 |
| I.3.2. La part de Félix Houphouët Boigny dans la crise ivoirienne | 10 |
| I.4. La corruption | 12 |
| I.4.1. La corruption en Afrique | 12 |
| I.4.2. Qu'en-est-il de la Côte d'Ivoire | 13 |
| I.4.3. Au sommet dans le gaspillage | 15 |
| I.5. L'ivoirité | 16 |
| I.5.1. La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité..... | 16 |
| I.5.2. L'ivoirité comme affirmation nationale | 18 |
| I.5.3. L'ivoirité comme forme de redéfinition pernicieuse de la citoyenneté | 21 |
| I.5.4. L'ivoirité comme ethno-nationalisme..... | 24 |
| I.5.5. L'ivoirité maintenant | 25 |
| | |
| CHAPITRE II. L'ECHEC DU PROCESSUS DE | |
| DEMOCRATISATION | 26 |
| II.1. La démocratie en Afrique | 26 |
| II.1.1. Définition | 26 |

| | |
|---|-----------|
| II.1.2. Les obstacles historiques à la démocratie | 27 |
| II.1.2.1. L'inégalité sociale | 27 |
| II.1.2.2. Le consensus | 27 |
| II.1.2.3. Les croyances | 29 |
| II.1.3. La politique coloniale face à la démocratie | 30 |
| II.2. Les nouveaux dirigeants face à la démocratie | 31 |
| II.2.1. Les préoccupations des dirigeants | 32 |
| II.2.2. Le pouvoir comme affaire familiale..... | 33 |
| II.2.3. L'accumulation des richesses | 34 |
| II.3. Les débuts de la démocratie en Côte d'Ivoire..... | 36 |
| II.3.1. L'opposition | 38 |
| II.3.2. Un dirigeant sans expérience | 39 |
| II.3.3. Un mandat présidentiel écourté | 40 |
| II.4. Le coup d'Etat militaire | 41 |
| II.4.1. L'éviction du président | 43 |
| II.4.2. L'avenir à court terme | 43 |
| II.4.3. L'élection présidentielle | 44 |
| II.4.4. La part du peuple dans le processus électoral | 45 |
| II.4.5. Les effets de la guerre sur le peuple | 45 |
| II.4.5.1. La dégradation de la vie familiale | 46 |
| II.4.5.2. La disparition | 47 |
| II.5. Les règlements de compte entre les dirigeants | 49 |
| II.6. La part des gouvernements des puissances étrangères | 50 |
| CHAPITRE III. LES PROCÉDES ROMANESQUES | 52 |
| III.1. Les jeux de la satire .. | 53 |
| III.2. Le recours au style réaliste | 54 |
| III.2.1. La description | 54 |
| III.2.2. Le dialogue..... | 56 |

| | |
|---|-----------|
| III.3. Les figures d'expression | 57 |
| III.3.1. L'humour | 57 |
| III.3.2. Les pamphlets | 58 |
| III.4. Un français adapté à la culture africaine..... | 59 |
| III.4.1. L'oralité | 60 |
| III.5. Les mots du terroir..... | 61 |
| III.5.1. Un français insolite | 62 |
| III.5.2. Le lexique | 62 |
| III.6. Analyse spatio-temporelle | 64 |
| III.6.1. Analyse spatiale | 65 |
| III.6.2. Analyse temporelle | 65 |
| III.7. Le système narratif | 66 |
| III.7.1. La différence syntaxique..... | 66 |
| III.8. Les écritures de la violence | 68 |
| CONCLUSION GENERALE | 70 |
| BIBLIOGRAPHIE | 72 |
| TABLE DES MATIERES | 75 |